



Rapport d'activité 2025



Éditoriaux	3
Temps forts 2025	4
Hautes-Alpes en bref	8
37 M€ investis sur nos routes	10
Les 30 conseillers départementaux	12
SOLIDARITÉS	
Enfance et famille	14
Protection maternelle et infantile	16
Autonomie	18
Action sociale et insertion	20
Logement	22
TERRITOIRES	
Mobilités	24
Aide aux communes	26
Développement agricole et touristique	28
Energie, forêt, climat	30
Eau, grands sites et biodiversité	32
Bâtiments	34
Filière air et aérodrômes	36
Laboratoire départemental vétérinaire et d'hygiène alimentaire	37
CULTURE	
Archives départementales	38
Bibliothèque départementale	39
Centre départemental de ressources des arts	40
Musée muséum départemental	41
JEUNESSE	
Collèges	42
Animations	43
SPORTS	
Grands événements	44
Pratiques sportives	45
RESSOURCES	
Numérique et usages	46
Ressources humaines	48
Finances, budget	50
Contrôle de gestion	51
Affaires juridiques et achats publics	52
Relation citoyenne et moyens généraux	53
Communication	53
ANNEXES	
Bilan financier	54
Aides aux tiers	56

ÉDITORIAUX

Je suis très fier, au nom de l'ensemble des élus départementaux, de présenter ce rapport d'activité 2025 des services du Département tant cette année a été exemplaire, à plusieurs titres.

2025 est l'année qui a vu un niveau historique d'investissement de la part du Département des Hautes-Alpes. Avec plus 76 millions d'euros de dépenses d'équipement réalisés, un nouveau record est atteint par notre collectivité. Autre très belle performance, le taux d'exécution des dépenses d'investissement entre les prévisions du budget et l'effectivement réalisé se monte à plus de 86%. C'est le signe de la finesse de la gestion départementale et de sa volonté d'agir pour le quotidien des Haut-Alpins et l'avenir de notre territoire.

Ces investissements ne changent rien à la volonté de l'exécutif départemental de désendetter le Département. Une volonté affichée et assumée depuis plus de 10 ans et dont le fruit est clairement visible aujourd'hui. Le volume de dette du Département était de plus de 186 millions en 2015. Il était d'environ 123 millions fin 2025, en recul de 3,6 millions d'euros par rapport à l'année précédente et ce, malgré des investissements extrêmement soutenus.

Tout ceci, évidemment, n'enlève rien aux missions fondamentales du Département, qui sont les solidarités. Plus de 43% des dépenses de fonctionnement du Département sont allées, en 2025, en direction des personnes les plus fragiles : protection de l'enfance, compensation du handicap, personnes âgées ou encore insertion.

Ma volonté a toujours été de préparer les Hautes-Alpes à leur avenir et de faire en sorte que cet avenir soit radieux. Nous avons aujourd'hui toutes les raisons d'être très optimistes pour notre territoire. Les Hautes-Alpes sont pleinement entrées dans le 21^e siècle et en train de s'y faire une place de choix.

Jean-Marie Bernard,
Président du Département

2025 aura été, pour notre Département, une année d'engagement intense, de transformation et de consolidation de nos missions au service des habitants. Dans un contexte marqué par les attentes croissantes de nos concitoyens, les défis économiques et des transitions majeures – écologiques, sociales et numériques – nos équipes ont su faire preuve d'agilité, de professionnalisme et d'un sens aigu de l'intérêt général.

La solidarité demeure notre boussole. Nous avons poursuivi et renforcé notre accompagnement des publics les plus fragiles, en adaptant nos dispositifs aux réalités du terrain et en simplifiant l'accès aux droits. La protection de l'enfance, l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, ainsi que l'insertion sociale et professionnelle, sont des priorités constantes.

Solidarité avec les territoires également. Le Département a poursuivi ses investissements en matière d'infrastructures, de mobilités et de services de proximité. Cette ambition s'est construite en lien étroit avec les communes et les intercommunalités. Cette coopération territoriale, fondée sur l'écoute et la confiance, a permis de porter des projets structurants, adaptés aux spécificités locales et aux besoins des habitants.

En 2025, nous avons poursuivi la modernisation de notre collectivité. La transformation numérique engagée vise à améliorer la qualité du service rendu, à renforcer la proximité avec les usagers et à faciliter le travail de nos agents. Ce rapport témoigne de cette dynamique collective. Il illustre les projets menés, les résultats obtenus, mais aussi les défis qui demeurent.

Je souhaite remercier sincèrement l'ensemble des agents, des élus et de nos partenaires pour leur engagement tout au long de cette année. C'est grâce à cette mobilisation commune que nous continuons à bâtir un service public solide, humain et tourné vers l'avenir.

Jérôme Scholly
Directeur général des services



Janvier

Une enquête de lectorat concernant le magazine trimestriel gratuit du Département confirme son intérêt pour les Haut-Alpins. Il compte en effet 49 000 lecteurs régulier dont 60 % disent lire chaque numéro.



11 février

À l'occasion des 20 ans de la loi handicap du 11 février 2005, le Département organise trois jours de rencontres et échanges, en lien avec l'Agence régionale de santé et les associations locales.



18 février

Edgar Grosperon, nouveau président du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (Cojop) d'hiver de 2030, visite les futurs sites olympiques de Serre-Chevalier et Montgenèvre.



Du 22 février au 2 mars

61^e salon international de l'agriculture à Paris. 40 médailles pour les producteurs haut-alpins, dont 14 en or. L'occasion de défendre les produits agricoles et les savoir-faire des Hautes-Alpes devant des visiteurs conquis.



13 mars

Rachida Dati, ministre de la Culture, et Jean-Marie Bernard, président du Département, inaugurent les Archives départementales. Un bâtiment entièrement réhabilité et agrandi par le Département, ouvert à tous pour des recherches, animations et expositions.



Du 31 mars au 4 avril

Organisation de la semaine des métiers du soin et de l'accompagnement, élargie cette année aux métiers de la petite enfance. Objectif : faire mieux connaître ces professions pour susciter des vocations, former et recruter.



Printemps

Début des travaux de construction de l'école du socle à Serres. Le futur bâtiment réunira en fin d'année 2027 l'école maternelle, l'école élémentaire, le collège et une médiathèque dans un même bâtiment.



14 avril

Installation à Marseille de la Société de livraison des équipements olympiques des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030, présidée par Renaud Muselier pour un an, avec Jean-Marie Bernard comme membre de son conseil d'administration.



27 mai

Inauguration du pont de Pierre, du pont du Rose et du carrefour d'Aspres-sur-Buëch sur la RD 1075. Sur cet axe stratégique très fréquenté, les travaux ont été organisés pour limiter autant que possible les contraintes de circulation et les retombées sur l'environnement.



18 juin

Jour du grand dépassement pour les Départements : à partir de ce jour, ils assument seuls le financement des grandes prestations sociales nationale – RSA, APA et PCH. Autrement dit, le jour où l'État cesse de contribuer aux prestations qu'il a fixé.



26 juin

L'Agence de développement des Hautes-Alpes fête son 10^e anniversaire devant 500 invités rassemblés sur la place forte de Mont-Dauphin. L'occasion de rappeler que son histoire se confond avec celle du Département, à l'origine de sa création et son principal partenaire.



12 septembre

Gérard Larcher, président du Sénat, rencontre les élus haut-alpins pour entendre leur préoccupation et les faire remonter à Paris : gestion de l'eau, défense de l'agriculture, logement, décentralisation...



27 juin

François Bayrou, premier ministre, signe à Briançon le protocole de financement des infrastructures de desserte des Hautes-Alpes pour les JOP 2030. 522 millions d'euros seront débloqués pour financer et accélérer des projets routiers et ferroviaires essentiels.



27 juin

Début de l'exposition du peintre chinois He Yifu au Musée muséum départemental. Une quarantaine d'œuvres, léguées par la veuve de l'artiste, sont venues enrichir les collections du musée.



4 septembre

Acquisition aux enchères d'un atlas vieux de 350 ans. Ce document cartographique exceptionnel, signé du géographe briançonnais Jean Videl, compte de nombreuses cartes manuscrites et aquarellées des Hautes-Alpes, datées de 1661-1663.



Septembre

Un nouveau centre sportif porte désormais le nom de Dany Galland, conseiller départemental en charge des sports, emporté par la maladie en 2024. Le Département a participé au financement de cet équipement d'une superficie de 1445 m².



Novembre

Au col du Lautaret, les travaux de transformation de la galerie de la Marionnaise, entamés au printemps 2024, s'achèvent. Le nouveau tunnel, allongé et élargi, sécurisera durablement la RD 1091, axe stratégique pour le territoire.



23 octobre

Au palais des congrès de Paris, le parcours du Tour de France 2026 est dévoilé. Rendez-vous les 23, 24 et 25 juillet dans les Hautes-Alpes, pour une arrivée à Orcières, un départ de Gap et le passage par le col du Galibier.



29 octobre

En partenariat avec la Bibliothèque départementale, inauguration de la nouvelle bibliothèque de la maison d'arrêt de Gap. Du nouveau mobilier, davantage d'ouvrages et un espace plus grand. La culture, source d'émancipation, donne à voir que d'autres possibles existent.



Décembre

Début d'un grand chantier de modernisation de la RD 942 dans la vallée de l'Avance, dans la perspective de l'accueil des JOP d'hiver de 2030. Un projet programmé de longue date qui dispose désormais du budget nécessaire.

TERRITOIRE

5 548,7 km²
25,5 habitants par km²

141 677 habitants

- 15,2 % ont moins de 15 ans
- 13,2 % ont entre 15 et 29 ans
- 17,3 % ont entre 30 et 44 ans
- 20,7 % ont entre 45 et 59 ans
- 21,3 % ont entre 60 et 74 ans
- 12,4 % ont plus de 75 ans

140 963 logements
dont 63 900 résidences
secondaires

162 communes

- 8 communautés de communes
et une communauté
d'agglomération
- 15 cantons

(insee 2022)

ÉCONOMIE

Chiffre d'affaires cumulé des
entreprises haut-alpines :
**plus de 5,2 milliards d'euros
en 2025**

Taux de chômage : 6,5 %
8,4 % en région Sud Paca

(insee 4^e trimestre 2025, données semi-définitives.)

60 267 emplois dont

- 4,2 % dans l'agriculture
- 5,3 % dans l'industrie
- 7,6 % dans la construction
- 44,5 % dans les commerces et
services
- 38,3 % dans l'administration
publique

(insee 2022)

AGRICULTURE

1 646 exploitations agricoles
La surface agricole utile représente
17 % de la superficie du
département et les alpages 43 %

(Agrest)

1^{er} département bio de France :
38,3 % des surfaces agricoles
utiles cultivées en bio

Des productions végétales et
animales diverses et de qualité
avec 3 indications géographiques
protégées (IGP) :

- l'agneau des Alpes du Sud
- la pomme des Alpes de Haute-
Durance
- et les vins des Hautes-Alpes

2 en cours de labellisation :

- tomme du Champsaur
- bleu du Queyras

TOURISME

410 000 lits touristiques
21,4 millions de nuitées

1,13 milliard d'euros
de consommation touristique

Le tourisme génère :

- 35 % de la richesse locale
- 15 000 emplois
- une forte capacité
d'entraînement sur d'autres
secteurs d'activités

LES SERVICES DU DÉPARTEMENT

L'emploi au Département des Hautes-Alpes :

- 1 268 agents dont 260 contractuels
- 58 assistants familiaux
- 42 saisonniers en hiver
- 138 déneigeurs occasionnels



Hautes-Alpes
le département

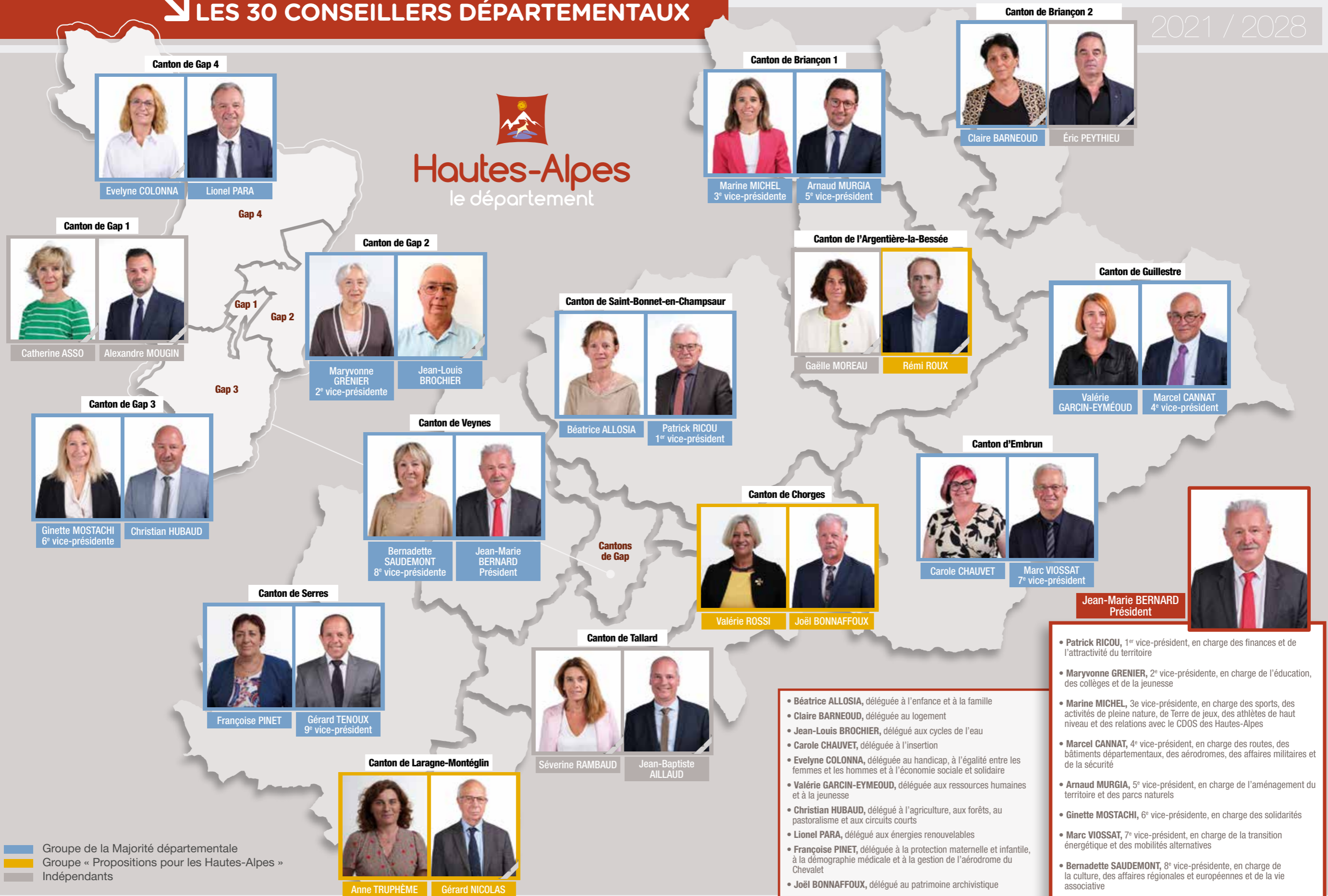
37 MILLIONS D'EUROS INVESTIS SUR NOS ROUTES



OUVRAGES D'ART	3 835 000 €
INTEMPÉRIES 2023, POURSUITE DES RÉPARATIONS	1 100 000 €
MODERNISATION ET SÉCURISATION DU RÉSEAU	2 475 000 €
RISQUES NATURELS	1 390 000 €
RD 1075	2 900 000 €
RD 1091	13 850 000 €
VALLÉE DE L'AVANCE	1 900 000 €
CRÉATION DE BANDES CYCLABLES	2 810 000 €
REVÊTEMENT DU RÉSEAU PRINCIPAL	4 300 000 €
REVÊTEMENT DU RÉSEAU SECONDAIRE	2 200 000 €

LES 30 CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

2021 / 2028



■ Groupe de la Majorité départementale
■ Groupe « Propositions pour les Hautes-Alpes »
■ Indépendants

Premier mandat au Conseil départemental

© Département des Hautes-Alpes - Juin 2026

- **Patrick RICOU**, 1^{er} vice-président, en charge des finances et de l'attractivité du territoire
- **Maryvonne GRENIER**, 2^e vice-présidente, en charge de l'éducation, des collèges et de la jeunesse
- **Marine MICHEL**, 3^e vice-présidente, en charge des sports, des activités de pleine nature, de Terre de jeux, des athlètes de haut niveau et des relations avec le CDOS des Hautes-Alpes
- **Marcel CANNAT**, 4^e vice-président, en charge des routes, des bâtiments départementaux, des aérodromes, des affaires militaires et de la sécurité
- **Arnaud MURGIA**, 5^e vice-président, en charge de l'aménagement du territoire et des parcs naturels
- **Ginette MOSTACHI**, 6^e vice-présidente, en charge des solidarités
- **Marc VISSAT**, 7^e vice-président, en charge de la transition énergétique et des mobilités alternatives
- **Bernadette SAUDEMONT**, 8^e vice-présidente, en charge de la culture, des affaires régionales et européennes et de la vie associative
- **Gérard TENOUX**, 9^e vice-président, en charge du numérique et de l'habitat

SOLIDARITÉS

ENFANCE ET FAMILLE

Dépenses de fonctionnement : 17,7 M€

Chiffres clés

- 721 mineurs et jeunes adultes bénéficient d'une mesure de l'Aide sociale à l'enfance dont 384 hébergés en Maisons à caractère social ou chez un assistant familial.
- 1198 informations reçues dont 670 qualifiées de préoccupantes par la cellule de recueil
- 392 000 € de subventions versées aux associations qui œuvrent en protection de l'enfance
- 13 référents enfance-famille et 6 conseillers mission enfance dans les Maisons des solidarités



Prendre soin des enfants confiés

En 2025, le Département a renforcé son action en faveur de la santé des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (Ase) à travers deux décisions majeures. Des référents santé sont désormais intégrés aux Maisons d'enfants à caractère social afin d'améliorer le suivi médical, la prévention et les parcours de soins des jeunes accompagnés. Parallèlement, deux équipes spécialisées ont été créées en partenariat avec l'Agence régionale de santé pour répondre aux besoins des jeunes présentant une double vulnérabilité Ase handicap. Elles interviennent à la fois en appui des professionnels, en établissements ou au domicile des assistants familiaux, pour la prise en charge du handicap et directement auprès des jeunes accueillis afin de renforcer l'accompagnement et la coordination des situations les plus complexes.

Une nuit en refuge pour prendre confiance

La Maison des solidarités de Briançon a proposé à des enfants accompagnés par l'Aide sociale à l'enfance une expérience marquante : une nuit en refuge. Préparée avec les parents, cette nuit en montagne, dans un refuge accessible uniquement à pied, a constitué une véritable parenthèse hors du quotidien. Autour de la marche, de jeux et de temps de partage, les enfants de 8 à 11 ans ont pu vivre l'aventure, s'entraider et s'exprimer autrement. Ce temps, loin du cadre habituel, a permis aux enfants de gagner en confiance et de renforcer leur sentiment de sécurité. Pour les professionnels, cette action a contribué à consolider le travail mené en amont avec les familles et à affiner l'accompagnement des enfants. Une expérience bénéfique à tous.



Devenir assistant familial : une campagne pour recruter

Afin de répondre aux besoins croissants de placement en protection de l'enfance, le Département a déployé fin 2025 une campagne média d'envergure : presse, radio, télévision, affichage, réseaux sociaux et supports institutionnels, pour recruter de nouveaux assistants familiaux et garantir à chaque enfant confié à l'Aide sociale à l'enfance (Ase) un accueil stable et bienveillant. Ces professionnels prennent en charge à leur domicile des enfants confiés et leur offrent un cadre de vie sécurisant leur parcours à l'Ase. Accessible sans condition de diplôme, ce métier s'appuie sur des qualités humaines et professionnelles telles que l'écoute, la disponibilité, la bienveillance et l'accompagnement, avec une formation et un soutien assuré par le Département.

Santé mentale des jeunes : un enjeu pour l'avenir

Annoncée en 2024, l'étude départementale sur la santé mentale des jeunes haut alpins a été finalisée en 2025. Réalisée avec l'appui de l'association Action Tank, laboratoire d'innovation sociale spécialisé dans l'analyse des politiques publiques liées à la pauvreté et à l'exclusion, elle dresse un constat préoccupant : les difficultés psychiques des jeunes augmentent nettement, notamment les troubles anxieux, dépressifs et du développement. L'étude souligne également la vulnérabilité accrue des jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance, exposés à des parcours marqués par les ruptures, les violences ou l'instabilité, et nécessitant un repérage et un accompagnement renforcés dans un contexte d'accès aux soins difficiles. En s'appuyant sur ce diagnostic partagé avec les professionnels du territoire et Action Tank, le Département renforce sa connaissance des réalités vécues par les jeunes et affirme sa volonté d'agir : mieux prévenir, mieux coordonner les acteurs et adapter les réponses pour protéger la santé mentale de tous les jeunes Haut-Alpins, avec une attention particulière portée aux plus vulnérables.

La semaine des droits de l'enfant : informer, échanger, protéger

En novembre, le Département a organisé la semaine des droits de l'enfant : un temps fort pour rappeler l'importance de protéger les droits de chaque enfant. Pendant trois jours, conférences, temps d'échanges, ateliers et spectacles ont été proposés sur l'ensemble du territoire, à destination des professionnels, des familles et du jeune public. Cette 4e édition a mis en lumière des sujets majeurs tels que la parentalité, les situations de négligence et leurs impacts sur le développement de l'enfant, ainsi que l'importance de la prévention et du repérage précoce. En mobilisant de nombreux partenaires, le Département affirme son engagement pour une action collective, au service des enfants et du soutien aux familles.

Prévention de la prostitution des mineurs

En 2025, le Département a renforcé la prévention de la prostitution des mineurs en soutenant un programme départemental de sensibilisation. Six demi journées ont été organisées par le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) sur l'ensemble du territoire haut-alpin, à destination des professionnels en charge de l'accueil, du suivi ou de la protection des mineurs. Ces sessions ont porté sur le repérage des signaux d'alerte, la compréhension des mécanismes d'emprise et la présentation des dispositifs d'accompagnement existants. Une attention particulière a été apportée aux situations locales, notamment à la vulnérabilité accrue des mineurs non accompagnés et des jeunes placées, plus exposés aux réseaux d'exploitation.

SOLIDARITÉS

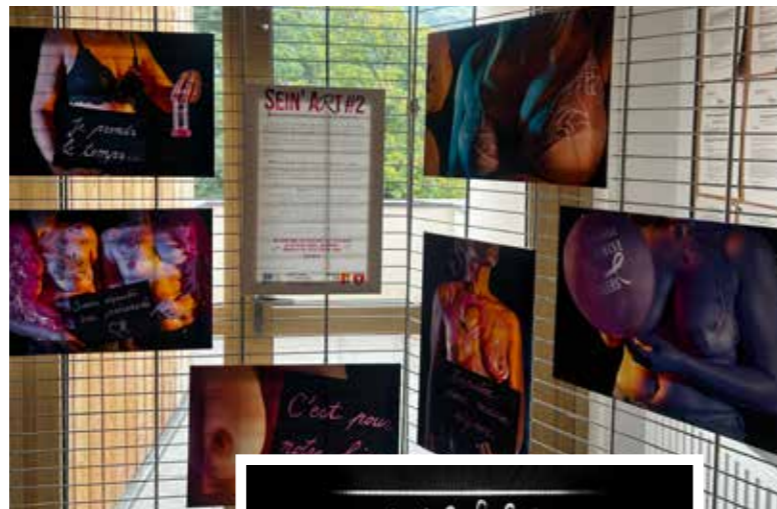
PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Chiffres clés

- 46 crèches permanentes (1 045 places), 21 crèches saisonnières en hiver et 14 en été
- 27 maisons d'assistantes maternelles avec 75 professionnelles (266 places)
- 435 assistants maternels (1 369 places) dont 354 exerçant à domicile
- 2 181 jeunes ayant bénéficié d'une séance d'éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle en 3^e et 4^e au collège
- 121 consultations pour demande d'IVG et 31 IVG médicamenteuses réalisées au Centre de santé sexuelle
- 837 consultations médicales réalisées
- 164 000 € de subventions versées aux associations qui œuvrent en petite enfance

IVG : un accompagnement au service des femmes

En 2025 est célébré le 50^e anniversaire de la loi Veil autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) en France. Le Centre de santé sexuelle assure un accueil anonyme et gratuit pour les mineures et les majeures. Les conseillères conjugales et familiales accompagnent les femmes en proposant une aide à la décision, le choix de la méthode ou en les accompagnant physiquement à l'hôpital si nécessaire. Les médecins et sage-femmes assurent les IVG médicamenteuses grâce au réseau IVG ville/hôpital. Cet accompagnement est une porte d'entrée à toutes les préventions : violences, infections sexuellement transmissibles, dépistage des cancers, accès aux soins gynécologiques. L'accompagnement à l'IVG est présent sur tout le département.



Octobre rose : dépistage du cancer du sein

Le Centre de santé sexuelle (CSS) est un acteur essentiel pour agir et développer les actions en faveur de la santé sexuelle. En participant à « Octobre rose », il cherche à toucher, dans le cadre de la prévention en santé sexuelle et du dépistage des infections sexuellement transmissibles, un public plus âgé. Le CSS a donc proposé, en partenariat avec Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC), une exposition itinérante « Sein'art ». Une dizaine de tableaux prêtés par le CRCDC ont été exposés durant une semaine dans les 10 Maisons des solidarités du Département entre le 15 septembre et le 20 novembre.



Sage femmes de PMI : un rôle clé dès la grossesse

Les sage femmes de la Protection maternelle et infantile (PMI) accompagnent les familles dès la grossesse et après la naissance. Présentes dans les Maisons des solidarités et les Centres de santé sexuelle, elles interviennent sur tout le territoire, y compris dans les zones les plus isolées. Elles réalisent de nombreuses visites à domicile avant et après l'arrivée de l'enfant, soutiennent les parents dans les premiers mois et identifient rapidement les situations nécessitant un accompagnement. Elles proposent également des actions de prévention : préparation à l'accouchement, massages des bébés, éveil psychomoteur et temps collectifs favorisant le lien parent enfant. Un accompagnement de proximité, pour donner aux familles un départ en confiance.

Les Petits pas de la famille : un rendez-vous pour soutenir les parents

Lancée en 2025 par les puéricultrices de la Maison des solidarités de Bonne à Gap, l'action « Les petits pas de la famille » est devenue un rendez-vous apprécié des parents. Chaque vendredi après-midi, les familles sont accueillies dans un lieu convivial en dehors des structures habituelles. Elles y trouvent écoute, échanges et conseils auprès de professionnels comme des puéricultrices, une psychologue ou des partenaires associatifs. Pensé pour être simple et rassurant, ce temps collectif permet aux parents de venir plus facilement, de rompre l'isolement et de gagner en confiance. Une action de proximité, au plus près des besoins des familles, qui illustre l'engagement du Département en faveur du soutien à la parentalité.

Petite enfance : des métiers essentiels

En 2025, le Département a élargi son action en faveur des métiers du soin et de l'accompagnement en intégrant les métiers de la petite enfance. Cette évolution répond aux besoins croissants de professionnels pour répondre aux demandes de modes de garde. Les structures et professionnels de la petite enfance participent désormais aux actions de promotion, d'attractivité et de formation portées par le Département, notamment lors de la Semaine des métiers du soin, de l'accompagnement et de la petite enfance, dédiée à la découverte des métiers, à l'orientation et aux rencontres avec les employeurs. Par cette démarche le Département agit pour renforcer l'attractivité de ces métiers et répondre durablement aux besoins du territoire.

Prévenir les situations de danger : un partenariat au service de la petite enfance

Le service Prévention santé offre d'accueil et la cellule de recueil des informations préoccupantes se sont associés lors d'une journée de partage avec les établissements d'accueil du jeune enfant. Ils y ont présenté les éléments de repérage et d'analyse des situations de maltraitance faites aux jeunes enfants. Il est en effet essentiel pour le Département d'accompagner ces acteurs à la détection d'éventuelles situations de danger pour un public particulièrement vulnérable. Il est désormais bien admis que le repérage précoce est un élément déterminant pour éviter les impacts sur le développement affectif et psychomoteur des enfants concernés. À l'issue de cette journée, les équipes des crèches sont reparties avec des outils pour comprendre, identifier les ressources, et connaître les conduites à tenir.

SOLIDARITÉS AUTONOMIE

Dépenses de fonctionnement : 55 M€

Chiffres clés

- 3 727 personnes âgées bénéficient de l'Allocation personnalisée d'autonomie
- 15 661 personnes bénéficient d'une reconnaissance de handicap
- 195 signalements de personnes vulnérables
- 596 bénéficiaires de l'aide sociale en établissement

Des démarches simplifiées pour l'aide à domicile des personnes âgées

Pour faciliter l'accès à l'aide à domicile des personnes âgées, le Département travaille en étroite collaboration avec la Caisse d'assurance retraite et de santé au travail (Carsat) et la Mutualité sociale agricole (MSA). Concrètement, leurs services reconnaissent mutuellement leurs évaluations respectives des besoins. Ainsi, lorsqu'une personne âgée fait une demande d'aide, elle n'a plus besoin de monter un nouveau dossier ni d'être évaluée si elle ne s'est pas adressée immédiatement au bon organisme. Résultat : un gain de temps, moins de démarches administratives et une continuité assurée dans l'accompagnement.

Depuis la mise en place de ce dispositif, plus de 140 situations ont déjà été traitées, preuve de son efficacité au service du maintien à domicile des personnes âgées.

Bulle d'air : des temps de répit pour les aidants

Le projet « Bulle d'air », porté par la Maison des solidarités de Veynes associée à des partenaires locaux, propose aux aidants familiaux des moments de répit et de convivialité. Ces rencontres, organisées en petit groupe tous les deux mois, permettent aux participants de souffler, d'échanger et de rompre l'isolement lié à une charge physique et émotionnelle souvent lourde. Des activités simples et accessibles sont proposées : balades, jeux, repas partagés ou sorties. Avec le soutien du Département, des ateliers spécifiques, comme la musicothérapie, et des sorties à Marseille ont également été organisés. Ces temps hors du quotidien contribuent à prévenir l'épuisement des aidants et à les soutenir pour maintenir leurs proches à domicile.



Un engagement fort en faveur des aidants

La politique départementale vise à mieux repérer, informer et accompagner les aidants, acteurs essentiels auprès de leurs proches en perte d'autonomie. Cette attention se traduit par des actions concrètes de sensibilisation sur tout le territoire. Dans ce cadre, la Semaine des aidants 2025 a réuni 280 participants dans des lieux variés, cinémas, médiathèques et lieux de travail, afin de mieux faire connaître les dispositifs existants.

Par ailleurs, parmi les 290 demandes d'aidants reçues par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), 60 ont été orientés vers des solutions de soutien adaptées. Le Département s'appuie aussi sur « Ma boussole aidant », plateforme numérique qui permet aux aidants de trouver facilement des informations sur les aides et les services près de chez eux.

Aller vers les personnes âgées isolées

Dans les Hautes Alpes, l'isolement des personnes âgées peut freiner leur accès aux droits et fragiliser leur maintien à domicile. Pour y répondre, le Département déploie, dans le cadre du Contrat local des solidarités, le dispositif « aller vers ». Des agents interviennent directement sur le terrain, au plus près des habitants, pour repérer les situations de fragilité, informer, orienter et accompagner les personnes âgées isolées ou en perte d'autonomie. Visites à domicile, aide aux démarches ou accès aux soins : ces actions personnalisées luttent contre le non recours aux droits et rompent l'isolement social, en s'appuyant sur un fort partenariat local illustrant une solidarité de proximité, humaine et efficace.



20 ans de la loi handicap

En février, le Département a organisé trois jours de rencontres à l'occasion des 20 ans de la loi handicap du 11 février 2005, en lien avec l'Agence régionale de santé et les associations locales. Ces temps forts ont permis de revenir sur les avancées réalisées, mais aussi sur les difficultés qui subsistent pour garantir l'égalité des droits et des chances. Personnes en situation de handicap, familles, professionnels et citoyens ont été associés à ces échanges. Ils ont pu s'exprimer librement, sur scène ou depuis la salle, lors de conférences, de tables rondes et de temps de débat ouverts à tous.

Ces journées ont été rythmées par des temps forts : conférences, rencontres avec des acteurs locaux, portes ouvertes de la Maison départementale des personnes handicapées, visite sensorielle au Musée muséum départemental, lecture musicale d'archives ou encore projection d'un film retraçant la traversée des Hautes Alpes par des sportifs en situation de handicap mental ou psychique. Ce rassemblement des acteurs leur a permis d'écouter les personnes concernées et de faire avancer collectivement la réflexion sur l'inclusion des personnes en situation de handicap.



Le sport inclusif : un engagement du Département

La Réponse départementale du sport inclusif (RDSI) traduit l'engagement des Hautes Alpes en faveur de l'égalité d'accès à la pratique sportive pour

toutes et tous. Porté par le Département et cofinancé par l'État et l'Agence régionale de santé, ce dispositif vise à lever les freins rencontrés par les personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge ou leur handicap. La démarche soutient l'adaptation de l'offre sportive, la mise en réseau des acteurs, la formation des encadrants et l'accompagnement vers des pratiques sécurisées. En liant santé, inclusion et citoyenneté, la RDSI favorise le bien être, l'autonomie et la participation sociale des personnes en situation de handicap tout en renforçant la cohésion territoriale.

SOLIDARITÉS

ACTION SOCIALE ET INSERTION

Dépenses de fonctionnement : 20,4 M€ dont 16,6 M€ pour le RSA

Chiffres clés

- 2 540 bénéficiaires du RSA au 31 décembre (allocataires et conjoints)
- 2 308 bénéficiaires en accompagnement
- 2 108 contrats d'engagements signés
- 304 bénéficiaires du RSA en emploi au sein des structures de l'insertion par l'activité économique
- 381 aides financières accordées et 736 bénéficiaires ayant suivi au moins une action d'accompagnement dans le cadre du Programme départemental d'insertion
- 135 aides financières accordées dans le cadre du Fonds d'aide aux jeunes
- 41 800 personnes reçues et 64 488 appels téléphoniques traités dans les Maisons des solidarités



L'entreprise d'insertion Le Gabion restaure les remparts de Fort Queyras



Les Jardins du Buëch, chantier d'insertion

Le pied à l'étrier pour une première embauche

Afin d'améliorer l'accès à l'emploi des bénéficiaires du RSA très éloignés du monde du travail, le Département a mis en place un dispositif spécifique de contrat insertion de 8 heures hebdomadaires. Pendant 4 à 8 mois, ce contrat permet de renouer avec une activité professionnelle, de développer les savoir être et de lutter contre l'exclusion sociale. Les personnes sont accueillies au sein d'ateliers et chantiers d'insertion sur tout le territoire. Un accompagnement adapté, des temps collectifs et des missions ajustées aux capacités de chacun sont proposés. Le dispositif est financé par le Département. En 2025, 30 contrats ont été signés dans 5 chantiers, et plus d'un tiers des bénéficiaires ont poursuivi vers un contrat d'insertion classique.

Loi pour le plein emploi : des résultats concrets

En 2025, le dispositif RSA confirme une dynamique clairement positive : le nombre de bénéficiaires enregistre une baisse significative de 9 %, tandis que les délais d'entrée en accompagnement se sont fortement réduits, divisés par plus de deux au cours des cinq dernières années. Les orientations sont plus fluides et mieux adaptées, favorisant une progression marquée des parcours centrés sur l'emploi, désormais majoritaires. Dans cette continuité, l'équilibre entre les orientations assurées par France Travail et celles du Département illustre une coopération efficace. Enfin, la mobilisation élargie de partenaires engagés permet également un accompagnement plus personnalisé, réactif et porteur de résultats.

Aider les structures d'insertion à se développer

Les structures d'insertion par l'activité économique des Hautes-Alpes dégagent peu d'excédents, ce qui limite leur capacité à investir et à se développer alors que leur action est essentielle à la réinsertion professionnelle. Le Département a donc décidé de soutenir financièrement ces structures pour accompagner leurs projets d'investissement et consolider l'activité.

Ce soutien porte sur deux volets : les moyens et outils de production (achat de véhicules ou d'équipements) et l'immobilier (construction ou réhabilitation de locaux). En 2025, près de 100 000 € d'aides ont ainsi été accordés à six structures, afin de renforcer la capacité d'action de ces structures au service de l'insertion des Haut-Alpins les plus éloignés de l'emploi.



La Maison des solidarités d'Embrun

Des biscuits pour se reconstruire

À Chorges, la biscuiterie « Une histoire de biscuits » est un projet solidaire qui aide des femmes bénéficiaires du RSA à retrouver le chemin de l'emploi. Créée en 2022, cette entreprise propose un cadre de travail bienveillant à des femmes en situation de précarité, souvent victimes de violences ou éloignées du monde professionnel. Elles y fabriquent des biscuits artisanaux à partir de produits bio et locaux, tout en étant accompagnées dans leur parcours personnel et professionnel. Les horaires sont adaptés à la vie familiale et un suivi individualisé est proposé chaque semaine. Grâce à ce projet d'insertion, une vingtaine de femmes ont déjà repris confiance, acquis des compétences et accédé à un emploi durable.

Faciliter l'accès aux droits, partout et pour tous

Tout au long de la vie, il n'est pas toujours facile d'effectuer ses démarches administratives. Le Département agit donc pour que chaque habitant puisse être informé, accompagné et soutenu. Cette mission est possible grâce aux Maisons des solidarités, présentes sur l'ensemble du territoire. Ouvertes à tous, elles accueillent le public pour l'aider dans ses démarches, répondre à ses questions et l'orienter vers les bons services. Face au développement des démarches en ligne, le Département agit aussi en proposant des accompagnements adaptés. Également partenaire des maisons France Services, le Département permet à chacun d'accéder simplement à ses droits, sans avoir le sentiment d'être seul face à la complexité administrative.



Agir ensemble pour une alimentation accessible à tous dans les Hautes-Alpes

Pouvoir manger à sa faim, avec des produits de qualité, est un besoin essentiel. Pourtant, dans les Hautes-Alpes, de nombreuses personnes peuvent, à un moment de leur vie, rencontrer des difficultés pour se nourrir. Conscient de cet enjeu humain et social, le Département s'est engagé pour mieux comprendre et mieux agir en lançant fin 2025 l'Observatoire départemental de la précarité alimentaire (ODPA), en lien étroit avec l'État et les acteurs du territoire. Cet observatoire a pour vocation de rassembler, partager et analyser les informations sur la précarité alimentaire afin d'avoir une vision claire de la situation et des besoins réels des habitants.

L'ODPA favorise le dialogue et la coopération entre associations, collectivités, services publics et structures solidaires. Il permet d'identifier les manques, d'éviter les inégalités entre territoires et de soutenir des actions concrètes. À travers l'ODPA, le Département affirme sa volonté de renforcer la solidarité, de soutenir les initiatives locales et de garantir à chaque Haut-Alpin un accès digne à l'alimentation.

SOLIDARITÉS

LOGEMENT

- Dépenses d'investissement : 1,35 M€ (communes et propriétaires privés)
- Dépenses de fonctionnement : 333 000 € (subventions dans le cadre du Service public de la rénovation de l'habitat et pour le fonctionnement de l'Adil)

Chiffres clés

- 1 683 demandes d'aides au FSL
- 337 005 € d'aides accordées sous forme de secours et 96 015 € sous forme de prêts
- - 8 % : baisse du montant global FSL engagé par rapport à 2024
- 147 logements de propriétaires privés rénovés
- 31 logements communaux rénovés

Le Département renforce encore l'aide au logement

Le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) est un dispositif essentiel pour faciliter l'accès et le maintien dans le logement des personnes en difficulté. Géré par le Département, son règlement de fonctionnement est adapté chaque année afin de répondre au plus près aux besoins des ménages en tenant compte des évolutions du contexte socio économique. Garant du financement, le Département assure 68 % du budget et veille à l'équité du service rendu. Face à la forte inflation observée ces dernières années, les plafonds d'aides ont été revalorisés d'environ 16 %, un niveau inédit, avec désormais une actualisation annuelle indexée sur l'inflation pour prévenir les impayés et permettre aux personnes de rester durablement dans leur logement.



Bien vieillir chez soi : une priorité pour nos aînés

Face au vieillissement de la population et aux attentes des seniors, le Département fait du maintien à domicile une action prioritaire. Convaincu que le logement joue un rôle essentiel pour préserver l'autonomie, il s'engage pour permettre aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, de continuer à vivre chez elles dans de bonnes conditions.

Adaptation des logements, aides techniques, lutte contre la précarité énergétique, soutien à l'habitat inclusif : le Département agit concrètement, en lien étroit avec les tous les acteurs locaux. Ces actions favorisent le lien social, évitent les ruptures et permettent aux aînés de rester chez eux plus longtemps en respectant leurs choix de vie et en renforçant la solidarité.

Une charte de prévention des expulsions pour lutter contre le mal logement

Malgré l'amélioration de l'emploi salarié et certaines revalorisations, une partie de la population a été fragilisée par la hausse des charges locatives. En 2025, cette situation s'est traduite par une augmentation des dossiers de surendettement et des procédures d'expulsion : 400 foyers ont reçu un commandement de payer et 230 un commandement de quitter les lieux.

Face à ces difficultés, l'action préventive du Département a permis la réalisation de 242 enquêtes sociales et financières et l'attribution de 304 aides au loyer, pour un montant total de 225 504 €. Cette mobilisation a contribué à une baisse significative du recours à la force publique, avec 25 concours accordés en 2025 contre 45 en 2024.

Le Département soutient la rénovation des logements

Des ressources significatives ont été mobilisées pour rénover les logements communaux. Destinées initialement aux collectivités de moins de 5 000 habitants, elles concernent celles de moins de 5 000 habitants depuis juin 2025. Un million d'euros de subventions ont été accordées à 15 communes pour la rénovation de 31 logements, générant ainsi plus de 3,18 M€ de travaux.

Concernant le parc privé, la réhabilitation de 147 logements a été soutenue, avec un financement total de 347 688 €, générant plus de 7,36 M€ de travaux :

- 288 688 € dans le cadre du programme départemental PIG+, destiné à 124 propriétaires éligibles aux aides de l'Anah ;
- 59 000 € pour la rénovation énergétique de logements individuels, destiné à 23 propriétaires aux revenus intermédiaires, exclus des aides de l'Anah.



Rénovation d'un logement communal à Barcelonnette

Le logement : un marché sous forte tension

Face à la forte tension du marché du logement dans les Hautes-Alpes, le Département et l'État ont engagé depuis 2023 une réflexion commune. Un diagnostic partagé a mis en évidence des fragilités : un foncier rare et cher, un parc vieillissant et énergivore, beaucoup de logements vacants et un manque de logements abordables. Une gouvernance dédiée a été mise en place autour d'un comité de pilotage, d'un outil d'observation et de groupes de travail sur les thèmes de la production de logements permanents abordables, des aides à la rénovation et du développement de nouveaux modes d'habitat pour des publics spécifiques.

Ces travaux ont abouti, en septembre 2025, à un plan de 39 mesures opérationnelles. Exemples : l'accompagnement des communes pour la rénovation de leurs logements, un parcours d'information gratuit et accessible à tous les propriétaires privés pour leurs projets de logement, la création de logements saisonniers, d'habitat intergénérationnel, d'habitat partagé, la création d'une conférence inter bailleurs, d'un comité de financeurs... 14 actions ont déjà été lancées dès 2025 notamment via la Maison de l'habitat et l'agence d'ingénierie IT05.

La Maison de l'habitat : service public France Rénov'

Créée en 2021 par le Département des Hautes-Alpes, la Maison de l'habitat accompagne les particuliers dans leurs projets liés au logement. Depuis le 1er janvier 2025, elle met en œuvre le service public de la rénovation de l'habitat France Rénov', cofinancé par l'État / Agence nationale de l'habitat et le Département, maître d'ouvrage. Destinée principalement aux propriétaires du parc privé, occupants ou bailleurs, elle propose un parcours d'information neutre et gratuit, quels que soient les revenus ou les projets.

En 2025, la Maison de l'habitat a enregistré 2 410 sollicitations et reçu 1 512 ménages en rendez-vous, majoritairement pour des projets de rénovation énergétique (70 %) et d'adaptation du logement (10 %) et a organisé une cinquantaine d'animations.



Maison de l'Habitat
des Hautes-Alpes

TERRITOIRES MOBILITÉS

- Dépenses d'investissement : 48 M€, dont 2,3 M€ sur la RD1075 et 9,5 M€ sur la RD 1091
- Dépenses de fonctionnement : 6,2 M€, dont 1,2 M€ en entretien de voirie et 2,7 M€ pour le fonctionnement de la flotte matérielle

Chiffres clés

- 8,6 M€ de crédits en revêtements routiers pour 65 km de chaussées
- 3 M€ pour traiter les risques naturels : chutes de blocs, glissements de terrain, etc.
- 4,6 M€ pour la réparations et l'entretien des ouvrages d'art
- 213 000 heures de travail pour l'exploitation des 1 926 km de routes départementales, dont 49 300 heures en viabilité hivernale



Le pont de Pierre à Serres sur la RD 1075

Au cœur des grands projets routiers vers les JOP 2030

Créé en 2025, le service Ingénierie routière et grands travaux olympiques pilote le programme de modernisation et de sécurisation des infrastructures routières départementales dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques 2030, en plus des missions d'aménagement classique du réseau routier départemental. Ces opérations concernent principalement la RD 1075 entre Laragne et Lus-la-Croix-Haute, la RD 942 dans la vallée de l'Avance et la RD 1091 depuis l'Isère par le col du Lautaret, desservant le cluster olympique de Briançon. Les missions couvrent l'ensemble des phases de projets routiers complexes : procédures réglementaires et environnementales, études techniques, conception, démarches foncières et marchés publics. Elles sont menées en collaboration avec les autres services départementaux et des prestataires externes spécialisés. Exemple d'opération menée en 2025 : l'aménagement du carrefour dit du « Marché Paysan » (RD 900b / RD 942) sur la commune de Jarjayes. Le service Foncier a réalisé les négociations avec 7 propriétaires pour 3 500 m² de terrain permettant une mise en œuvre de la phase opérationnelle à l'automne.



Fin du chantier de la galerie de la Marionnaise sur la RD 1091

Les agents du Département au chevet de la RD 9 entre Embrun et Réallon

La RD 9, qui relie Réallon à Embrun, est traversée sous le hameau des Méans par un glissement général de versant conséquent. Cette section nécessite des interventions régulières pour traiter les déformations et fissure, qui apparaissent chaque année. Pour agir de manière plus pérenne, un système de confortement spécifique dit « remblai renforcé » a été mis en œuvre. L'intérêt de ce dispositif réside dans sa capacité à absorber des mouvements de terrains : facile à monter sans moyen spécifique, il s'agit de substituer la structure existante de la chaussée, dégradée par les mouvements du terrain, par des couches de matériaux compactés (pour une bonne partie issue des terrassements du site), tenues en tête par des cages métalliques liées entre elles et renforcées par plusieurs nappes de géogrille disposées en couches régulières sous la chaussée.

La mise en œuvre de ce remblai renforcé a été menée intégralement par l'équipe du Centre technique de Savines-le-Lac. 180 mètres de linéaire ont ainsi été renforcés. Les travaux ont permis au passage d'atténuer également la pente très forte du secteur, problématique en hiver, tout en réutilisant au maximum les matériaux du site.

Maintenance et renforcement des ouvrages d'art

Le Département assure la gestion de près de 1 000 ponts, dont une cinquantaine présente des désordres structurels importants nécessitant des travaux à court terme. En 2025, deux réalisations importantes peuvent être mis en avant. Le pont de Romieux sur la RD 23 à Saint-Bonnet-en-Champsaur : ses parapets, insuffisants pour la sécurité des usagers, ont été déposés puis remplacés par une longrine en béton supportant un muret montagne, surmonté d'une lisse métallique. Outre du rejointoiement de maçonnerie, l'étanchéité et la chaussée ont également été renouvées, prolongeant ainsi la durée de vie de l'ouvrage de plusieurs décennies.

Le pont des Andrieux sur la RD 985a à La Chapelle-en-Valgaudemar : construit dans les années 1930, il souffrait d'une corrosion très avancée de sa structure métallique ayant entraîné une limitation à 19 tonnes. Les pièces métalliques corrodées ont été remplacées. Particularité des travaux : un échafaudage étanche suspendu sous l'ouvrage a été monté pour ne pas obstruer l'écoulement des eaux et polluer la Séveraisse. La circulation est désormais autorisée jusqu'à 32 tonnes et une deuxième phase ultérieure de travaux viendra conforter ces premières opérations d'urgence.



Le pont des Andrieux avant travaux



Le Département engagé pour des mobilités alternatives et durables

En 2025, le Département a maintenu son engagement en faveur des mobilités alternatives. Il a notamment renforcé son soutien au « Rézo-Pouce », dispositif d'auto-stop organisé reposant sur le lien social et l'entraide. Cet engagement s'est traduit concrètement par l'implantation de panneaux dédiés sur le réseau routier départemental, identifiant des points d'arrêts sécurisés et signalés pour les passagers comme pour les conducteurs. Par ailleurs, le Département a poursuivi activement sa politique vélo sur l'ensemble du territoire à travers : réalisation d'études concernant des pistes cyclables le long de la RD 994 entre Gap et Veynes et création de bandes cyclables. En 2025, plus de 12 km d'aménagements cyclables supplémentaires ont été réalisés, portant le total à 63 km réalisés depuis 2022. Avec les aides versées aux tiers pour réaliser des bandes cyclables, l'objectif de 100 km de pistes cyclables d'ici 2028 sera atteint.



Le pont de Romieux après travaux

TERRITOIRES

AIDE AUX COMMUNES

- Dépenses d'investissement : 16,7 M€
- Dépenses de fonctionnement : 1,8 M€

Chiffres clés

- 559 subventions d'investissement accordées
- 191 subventions de fonctionnement
- 154,4 M€ de travaux générés

Un engagement fort en faveur de l'attractivité territoriale

Le Département a soutenu 83 opérations, représentant 6,5 M€ de subventions et 61,3 M€ de travaux, afin de renforcer l'attractivité touristique, culturelle, sportive et patrimoniale du territoire, au bénéfice des résidents comme des visiteurs. Parmi ces actions, l'aide apportée aux stations de ski, le développement des équipements de ski alpin et nordique, l'aménagement durable des centres de station ainsi que la diversification des activités hivernales et estivales, ont concerné 31 opérations pour un montant de 4,5 M€ de subventions et 44,1 M€ de travaux.

Par ailleurs, les actions de conservation et de valorisation des petits patrimoines ruraux ont concerné 18 opérations, 241 993 € de subventions et 1,9 M€ de travaux.

Les thématiques prioritaires

Le Département a mobilisé une enveloppe de 3,1 M€ permettant le financement de 120 opérations au profit des communes et de leurs groupements :

- 53 dédiées à la sécurisation et à l'économie de la ressource en eau potable, à la préservation des milieux aquatiques et à l'amélioration de l'assainissement (1,2 M€) ;
- 25 pour soutenir les services publics à vocation sociale et culturelle (1,5 M€) ;
- 33 pour promouvoir la politique départementale en matière d'économie d'énergie, d'utilisation de matériaux locaux, de développement des énergies renouvelables et de soutien à la filière bois (623 410 €) ;
- 9 initiatives consacrées à la réduction de la vulnérabilité des collectivités face aux risques naturels majeurs (354 058 €).



Le pont Peyron à Orcières

La solidarité avec les territoires

La solidarité avec les territoires est une compétence départementale au regard de la loi NOTRe. Elle se décline notamment au travers de deux dispositifs budgétaires : les enveloppes cantonales d'investissement et solidarité. Ces mesures ont permis de financer 275 opérations pour des travaux d'urgence, de rénovation de bâtiments communaux, d'entretien de voiries communales, l'acquisition de matériel ou de véhicules, la protection de patrimoine non classé et autres projets d'investissement portés par des communes ou leurs groupements, n'entrant pas dans une des thématiques prioritaires. Près de 4 M€ ont été mobilisés représentant 15,1 M€ de travaux.

Petites villes de demain : un instrument de relance

En tant qu'instrument de l'État au service du plan de relance, le programme « Petites villes de demain » vise à redynamiser les petites communes rurales engagées dans des projets de territoire et de revitalisation en finançant les études nécessaires. En 2025, 4 études ont été financées à hauteur de 23 614,85 €, pour un coût de 62 829 € HT. Depuis son lancement, 29 études ont bénéficié d'un financement total de 425 755 €.

Pour rappel, le Département joue le rôle d'interlocuteur de proximité pour les 11 villes lauréates et assure, pour le compte de la Banque des Territoires, la fonction de guichet unique pour le financement de leurs études stratégiques.



Restauration de l'école maternelle d'Aspres-sur-Buëch

Interventions d'urgence

L'enveloppe dédiée aux interventions d'urgence pour les communes permet de soutenir rapidement la remise en état de sites et d'équipements à la suite d'événements imprévus, tels que des épisodes climatiques extrêmes, des chutes de blocs, des glissements de terrain, des inondations ou des crues. Elle permet également de financer l'acquisition de matériels et d'équipements d'urgence indispensables à la continuité du service public, notamment pour les opérations de déneigement.

À la suite des intempéries survenues dans les Hautes-Alpes en 2023 et 2024, les villages et stations de ski ont été durement touchés. Les communes ont ainsi dû engager d'importants travaux de remise en état. Après avoir procédé, dans l'urgence, au déblaiement des voies au lendemain des épisodes climatiques, les collectivités ont poursuivi progressivement les travaux de réparation et de sécurisation. En 2025, le Département a donc poursuivi son soutien aux communes en accompagnant 30 opérations, pour un montant global de 558 630 € de subventions. Cette enveloppe a notamment permis de financer des travaux de réparation de voiries et de ponts.



Construction d'un nouveau gymnase à Briançon

Le soutien des associations

Le Département apporte un soutien précieux aux associations œuvrant dans divers domaines tels que le sport, la culture, la solidarité et la petite enfance, contribuant ainsi au développement de la vie locale.

Plus de 5,1 millions d'euros ont été alloués sous forme de subventions de fonctionnement, permettant de soutenir 924 actions, dont 255 ont bénéficié de subventions au titre des enveloppes cantonales.

En matière d'investissement, le dispositif « Vie Associative Investissement », doté de 400 000 €, a permis de financer 101 opérations destinées principalement aux associations sportives et culturelles. En outre, 27 opérations ont été subventionnées pour un montant de 86 899 € au titre des enveloppes cantonales.

TERRITOIRES

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET TOURISTIQUE

- Dépenses d'investissement : 10,1 M€
- Dépenses de fonctionnement : 5,5 M€

Chiffres clés

- Chiffre d'affaires record : 6,2 milliards d'€
- PIB : 2,4 milliards d'€, +50,3 % en 10 ans
- Tourisme +50% en 10 ans
- Agriculture & agroalimentaire +58%
- Construction +32%
- Industrie +42%

10 ans de l'Addet

Le 26 juin 2025, l'Agence départementale de développement économique et touristique (Addet) a célébré ses dix ans. Une journée importante, pendant laquelle 500 décideurs haut-alpins se sont retrouvés dans la place forte de Mont-Dauphin, classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Pour l'occasion, le Centre des monuments nationaux a ouvert exceptionnellement au public les entrailles des fortifications Vauban.

Dix ans et dix tableaux pour faire vivre la mémoire, avec un hommage vibrant à Jean-Yves Dusserre, ancien président du Département à l'origine de la création de l'agence, mettre à l'honneur les savoir-faire haut-alpins et ouvrir des perspectives. Dix ans pendant lesquelles les Hautes-Alpes se sont profondément métamorphosées. Les Hauts-Alpins ont su transformer leurs divisions en union, un certain fatalisme en audace, leur complexe d'infériorité en fierté. Une journée à l'image de ce renouveau et de l'élan collectif qu'a su insuffler l'Addet.

La métamorphose des Hautes-Alpes

Afin que tous les agents économiques et les Haut-Alpins apprécient avec justesse les moteurs de développement du territoire, l'Addet a réalisé une étude au long cours sur le produit intérieur brut départemental, soit le chiffre d'affaires réalisés moins les consommations intermédiaires. Celui-ci a progressé de 50,3 % entre 2015 et 2025, une hausse bien supérieure aux moyennes régionales et nationales de la période.

En dix ans, le tourisme et l'agriculture, piliers de la richesse et de l'identité locales, ont fait un bond en avant, tout en sobriété et durabilité. Dans le même temps, l'économie locale s'est largement diversifiée : trois emplois privés sur dix sont aujourd'hui dans l'agroalimentaire, les énergies renouvelables, la construction, l'aéronautique ou l'industrie légère. Le PIB départemental et son évolution démontrent à la fois la marche en avant et l'attractivité des Hautes-Alpes.



© Cédric Tempier, Addet



© OJ Serre-Pouyon

RSE Hautes-Alpes

Les Hautes-Alpes ont initié une démarche originale de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) territoriale. Cette démarche, pilotée par l'Addet et le Département, a fait l'objet de la signature d'une charte d'engagement par les professionnels (chambres consulaires, fédérations, syndicats, etc.) lors de la cérémonie des vœux du monde économique qui a réuni quelques 700 Haut-Alpins.

En engageant une politique RSE, les entreprises et les donneurs d'ordre intègrent mieux les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec les écosystèmes locaux. En ligne de mire : les JOP 2030.

L'Outdoormix Festival, plus grand rassemblement outdoor d'Europe, a fêté ses 10 ans, symbole de l'élan collectif des Hautes-Alpes

Hautes-Alpes 2030

Le président du Département a installé le comité exécutif Hautes-Alpes 2030 en juin. Cette instance réunit l'ensemble des forces vives politiques, économiques, sportives et associatives des Hautes-Alpes. Son objectif : mobiliser les Haut-Alpins et réussir les jeux olympiques Alpes 2030. L'animation et la coordination des travaux sont confiées à l'Addet. Parallèlement, quatre comités opérationnels - dessertes et mobilités, développement économique, sportif, culturel et inclusion, avec des sujets transverses comme l'environnement - permettent de nourrir la réflexion, d'élargir la concertation et de bâtir les politiques publiques départementales à hauteur des enjeux. Edgar Grosperon, président du Comité d'organisation des JOP, a participé à la séance inaugurale et Pierre-Antoine Molina, délégué interministériel aux grands événements sportifs, à celle du mois de décembre.

- Dépenses d'investissement : 600 000 €

Chiffres clés

- 1,26 M€ : le montant des aides attribuées pour l'enveloppe transition énergétique au bénéfice de 10 collectivités

Étude pour l'installation d'une centrale photovoltaïque à Saint-Julien-en-Champsaur

Afin de s'inscrire dans le dispositif national d'accélération des énergies renouvelables, le Département, via son agence d'ingénierie IT05, accompagne les communes dans l'étude de leur potentiel de production d'énergie. La mairie de Saint-Julien-en-Champsaur a sollicité IT05 pour réaliser une étude concernant l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol sur une ancienne décharge et un ancien terrain. La conversion de ces terrains non valorisés, sans risques naturels ni emprise sur les activités agricoles, permettrait de produire l'équivalent de l'électricité consommée par 200 foyers. La principale contrainte est liée à la capacité du réseau électrique à absorber le volume d'énergie produite. Celle-ci pourrait être utilisée directement dans un rayon de 20 km. La société d'économie mixte Hautes-Alpes Énergie est pressentie pour porter le projet.



Faciliter les projets hydroélectriques

Le Département et les services de la Direction départementale des territoires (DDT) ont rédigé un guide de recommandation pour l'implantation de microcentrales hydroélectriques. Conçu comme une aide à la réflexion sur le montage d'un projet de petite centrale hydroélectrique, il vise à aider les élus locaux à prendre en compte l'ensemble des aspects techniques, économiques, sociaux et environnementaux. Cette meilleure compréhension permettra une réflexion spécifique à chaque projet et devrait faciliter le développement de projets de qualité en préservant les différentes activités d'un milieu, les rivières, où se côtoient de nombreux acteurs. Ce guide est complété par des fiches actions ciblées sur les réseaux anthropisés : réseaux d'eau potable, d'eaux usées, d'irrigation et de neige de culture.

Autoconsommation collective à l'aérodrome de Gap-Tallard

En 2020, le Département des Hautes-Alpes, associé à deux partenaires privés, a mené à bien l'installation de panneaux solaires sur les toits et parkings de ses aérodromes de Gap-Tallard, Saint-Crépin et Aspres-sur-Buëch (projet PV aérodromes). Ce projet concrétise la volonté de la collectivité de valoriser le patrimoine aéronautique tout en s'engageant dans le développement des énergies renouvelables. Afin de renforcer l'équilibre économique du projet et l'économie locale, une expérimentation est conduite pour fournir une partie de l'électricité produite à des entreprises de la zone d'activité voisine. Cette opération, dite d'autoconsommation collective, permet aux bénéficiaires de stabiliser le prix de l'électricité sur le long terme.

Fibois fête ses 10 ans

Fibois Sud fêtera ses 10 ans en 2026. Structurée en trois collèges (ressource forestière, récolte et première transformation, deuxième transformation et usages), l'association œuvre à la mobilisation de la ressource, au développement de l'usage du bois et à l'augmentation de sa valeur ajoutée. Elle représente les acteurs de la filière forêt-bois, renforce le dialogue et pilote une politique de filière de l'amont à l'aval. Une charte de confiance engage les acteurs à promouvoir une gestion durable et les valeurs de la filière. Fibois Sud organise des formations, actions de sensibilisation, animations territoriales, interventions scolaires et promeut l'usage des essences locales. Partenaire clé du Département des Hautes-Alpes, elle est soutenue par une aide annuelle de 10 000 €.



La filière bois dynamique dans les Hautes-Alpes



Bilan des émissions de gaz à effet de serre

Le Département s'est engagé dans la réalisation de son bilan des émissions de gaz à effet de serre (BGES). Au-delà d'une obligation réglementaire, cette démarche est un outil stratégique pour mieux comprendre l'impact de ses activités et orienter son action dans le sens de la transition écologique. Une consultation est en cours afin d'accompagner la mise en œuvre de ce chantier. Le BGES va permettre d'établir un diagnostic précis des émissions liées à l'ensemble des activités de la collectivité : bâtiments, déplacements, infrastructures ou encore certaines politiques publiques. Il offrira une base objective pour identifier les principaux postes d'émission et définir des priorités adaptées aux réalités du territoire.

Cette démarche contribue également à renforcer l'exemplarité du Département auprès des acteurs locaux. En mesurant son propre impact, la collectivité crédibilisera son action en faveur de la sobriété énergétique, de la mobilité durable et de la transition écologique. Intégré dans une dynamique plus large d'accompagnement des territoires et de transition énergétique, le BGES permettra de structurer un plan d'actions concret : amélioration de la performance énergétique des bâtiments, optimisation des déplacements, développement des énergies renouvelables. Enfin, cette démarche favorise la mobilisation des agents et des élus autour d'un projet commun. En développant une culture « climat » en interne, elle contribue à faire évoluer les pratiques et à renforcer l'engagement collectif.

TERRITOIRES

EAU, GRANDS SITES ET BIODIVERSITÉ

- Dépenses d'investissement : eau 2,6 M€ / grands sites et biodiversité 170 000 €
- Dépenses de fonctionnement : eau 109 500 € / grands sites et biodiversité 530 000 €

Chiffres clés

- 67 dossiers financés (2,6 M€) pour des opérations relatives à l'alimentation en eau potable (29), l'assainissement collectif (32) et la prévention des risques naturels (6)
- 17 Asa financées (317 278,58 €) pour moderniser des systèmes d'irrigation ou remettre en état des ouvrages
- 317 km de sentiers collectés et 608 points d'étapes relevés pour améliorer la qualité de la randonnée

Élaboration des schémas directeurs de réseaux d'irrigation

Les Hautes-Alpes comptent une trentaine d'Associations syndicales autorisées (Asa) qui possèdent un système d'irrigation par aspersion sous pression. Leurs réseaux sont globalement vieillissants et parfois en mauvais état. Afin d'améliorer la connaissance cartographique de ces réseaux, de diagnostiquer leur état et de définir les plans d'investissement nécessaires à leur rénovation, l'agence d'ingénierie du Département, IT05, accompagne les Asa pour réaliser leurs schémas directeurs de réseaux d'irrigation. C'est le cas des 2 Asa du canal de Saint-Bonnet et du canal de Palps à Saint-André-d'Embrun. Ils ont bénéficié d'une assistance. Ces études, financées par l'Agence de l'eau et la Région Sud, devraient leur permettre à terme de réaliser des économies d'eau en supprimant les fuites et de sécuriser l'accès à l'eau pour l'agriculture.



Nouvelle borne d'irrigation du réseau de l'Asa du Rocher Roux (Saint-Bonnet-en-C.)



Nouvelle prise d'eau de l'Asa du canal de Lachaup (Saint-Maurice-en-V.)

Un jeu pour découvrir le Noyer, grand col au cœur sensible

Il attire locaux et touristes à la recherche de la photo instagrammable, mais héberge aussi une faune, une flore, un patrimoine naturel et humain d'exception. Autant d'atouts qui ont été mis en valeur dans un livret-jeu à disposition du public depuis l'été 2025. « Un mystère règne dans le Dévoluy, es-tu prêt à mener l'enquête ? » Objectif : découvrir le col du Noyer au travers d'un jeu de piste mêlant énigmes, observation de la nature et du patrimoine humain alentour, recherche d'indices sur les panneaux d'interprétation... Le fruit de plusieurs mois de travail, avec un tandem spécialisé dans les jeux de piste, formé d'une accompagnatrice en montagne et d'un éducateur à l'environnement.



Assister les communes en matière d'assainissement...

Le Département a obtenu en 2025 le renouvellement pour 3 ans de son habilitation pour le contrôle des dispositifs d'autosurveillance, par décision du préfet coordonnateur de bassin. Cela fait suite à la constitution d'un dossier de candidature par l'équipe « assainissement » du service Eau.

Le contrôle d'autosurveillance est une obligation réglementaire pour les systèmes d'assainissement générant plus de 2 000 équivalents-habitants de pollution. Le Département le propose dans le cadre de son assistance technique aux collectivités adhérentes à IT05. Ce savoir-faire est aussi mis en pratique par le Service d'appui technique à l'épuration et au suivi des eaux (Satese) pour réaliser des mesures fiables, y compris sur les ouvrages de capacité inférieure à ce seuil réglementaire.



Audit de la station d'épuration de Saint-Étienne-en-Dévoluy

... et d'eau potable

Le Département réalise des diagnostics des systèmes de production et de distribution de l'eau pour les communes adhérentes à l'agence IT05. Des conseils et recommandations leur permettent d'améliorer et d'optimiser le fonctionnement de leurs ouvrages. 17 communes ont ainsi bénéficié d'un diagnostic de leurs installations en 2025.

Le Service d'assistance technique à l'eau potable (Satep) a par ailleurs assisté 8 communes pour lancer leur Schéma directeur d'eau potable, 7 communes pour rechercher un maître d'œuvre de travaux 31 communes pour la rédaction de leur rapport sur le prix et la qualité de service.



Construction d'un réservoir sur la commune du Noyer



20 ans de suivi de la qualité des cours d'eau

Le Département a dressé un bilan de la surveillance de la qualité des cours d'eau qu'il a initié en 2004, aussi bien sur la physicochimie ou la thermie des eaux que sur la détermination des invertébrés aquatiques. Une plaquette montre aussi le lien entre évolution de la qualité des rivières et investissements réalisés par les collectivités en matière d'assainissement sur ces 20 dernières années : elles ont ainsi bénéficié de plus de 26 M€ d'aides du Département, conduisant notamment à la création 138 nouvelles stations d'épuration et à l'amélioration significative des milieux. Les effets du changement climatique rendent toutefois nécessaires la poursuite de l'engagement des communes et du Département pour préserver un patrimoine naturel essentiel.

Montée en qualité des sentiers de randonnées

En vue de leur inscription au Plan départemental des espaces sites et itinéraires, les sentiers doivent garantir la sécurité des randonneurs. Pour cela, le Département a missionné le Comité départemental de randonnée pédestre (CDRP) sur le contrôle-qualité de ces itinéraires au regard d'un référentiel précis. En 2025, les collecteurs du CDRP ont ainsi arpenté 4 itinéraires haut-alpins et relevé tous les points d'amélioration à apporter, avec coordonnées GPS, descriptif et photos à l'appui. Ce travail minutieux de terrain a été formalisé dans un rapport exhaustif, véritable feuille de route remise aux gestionnaires. Leurs interventions, avec l'appui du Département, permettront d'assurer la qualité de l'offre de randonnée sur le territoire haut-alpin dans les prochaines années.

TERRITOIRES BÂTIMENTS

- Dépenses d'investissement : 8,1 M€ dont 6,2 M€ pour les collèges
- Dépenses de fonctionnement : 1,9 M€

Chiffres clés

- 115 sites en gestion
- 145 000 m² de planchers

Internat du collège Les Hautes Vallées à Guillestre

L'opération consistait à renforcer la performance énergétique du bâtiment par la mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur, le remplacement de toutes les menuiseries extérieures et avec l'installation de panneaux photovoltaïques pour répondre aux objectifs environnementaux et d'économie d'énergie. Ces travaux, démarrés en juillet 2024, ont été réceptionnés en août 2025 pour une mise à disposition des élèves internes en octobre 2025.

Coût de l'opération : 2,1 M€ TTC dont 43 % de subvention de l'État.



Restructuration du collège Centre à Gap

Le Département a repris la maîtrise d'ouvrage de l'opération de restructuration du collège Centre en décembre 2024 afin de répondre aux nouveaux besoins fonctionnels et de mise aux normes des locaux qui devront accueillir 600 élèves. Les travaux seront entrepris en deux phases sur une durée de 36 mois. Six classes modulaires et des sanitaires, pour une surface de 386 m², ont été posés en décembre 2025 afin de préparer le démarrage des travaux. Une consultation d'entreprises comprenant 22 lots a eu lieu sur le deuxième semestre 2025. L'État a soutenu cette opération à hauteur de 608 000 € par le biais du dispositif « Fonds vert ».



Suite des travaux au collège Les Hauts de Plaine à Laragne-Montéglin

La phase 2 concernant la rénovation du bâtiment Ceüse a été réceptionnée et les élèves ont pu intégrer ce nouveau bâtiment à la rentrée scolaire de septembre 2025. Ce bâtiment accueille principalement l'enseignement général, le CDI, l'enseignement artistique et une salle polyvalente. La demi-pension déjà réhabilitée est conservée au rez-de-chaussée.

Le déménagement du bâtiment Chabre a permis de lancer la phase 3 des travaux qui concerne la création de la salle de sport, du plateau sportif et des logements de fonction, qui a été subventionnée par l'État à hauteur de 500 000 € (dotation de soutien à l'investissement des départements). Le bâtiment Chabre a été déconstruit à l'automne 2025 suite à sa dépollution, donnant une nouvelle image du collège.



Exploitation et gestion des bâtiments

Le Département exploite un patrimoine bâti hétéroclite et dans plusieurs configurations : propriétaire occupant, occupant locataire ou propriétaire bailleur. Il en assure le bon fonctionnement, la maintenance et le maintien en exploitation pour répondre aux besoins du large domaine d'activité couvert par la collectivité. L'équipe mobile a exécuté 300 interventions pour la gestion des incidents sur ce patrimoine.

Ces bâtiments, soumis au code du travail et pour certains accueillant du public, nécessitent de nombreux contrôles réglementaires, dont 74 sites vérifiés pour leurs installations électriques, 1 120 extincteurs, 16 ascenseurs, 8 installations gaz, une installation spécifique, 5 installations avec alarme SSI, une aire de jeux et une installation de hotte cuisine. Le seul nettoyage de ces sites a représenté une dépense de 429 000 €.

Démarrage des travaux de l'école du Socle à Serres

Le Département, en convention de maîtrise d'ouvrage unique avec la Commune de Serres, a piloté le projet de l'école du socle regroupant l'école maternelle, élémentaire, le collège ainsi qu'une médiathèque afin de mutualiser les locaux et l'investissement. Le futur établissement pourra accueillir 300 élèves. Les travaux ont commencé au printemps 2025 par une démolition d'une partie du collège. Une première phase durera jusqu'à l'automne 2026 pour la reconstruction de l'école primaire, la médiathèque et la chaufferie.

La livraison finale de l'ensemble de l'établissement est prévue pour l'automne 2027. Le coût global des travaux est de 17,5 M€ dont 10,5 M€ pour le Département (partie collège) qui a obtenu une subvention du Fonds européen de développement régional (Feder) de 736 000 €.

Aménagement de la chapelle du site Saint-Louis

Un espace dédié principalement à l'organisation de réunions et à l'accueil d'événements a été créé dans l'ancienne chapelle. Le lieu est équipé d'une régie, de matériel audiovisuel et du mobilier adapté. Cet aménagement a également permis d'installer un nouveau serveur sous forme d'un module dédié permettant de doubler et donc de sécuriser le serveur de l'hôtel du Département. Les travaux démarrés en octobre 2024 ont été achevés en juin 2025. Coût de l'opération : 1,4 M€ TTC

Un accord-cadre des achats d'énergie groupés

Dans un contexte de volatilité durable des prix de l'énergie, et afin de sécuriser l'approvisionnement électrique tout en maîtrisant les dépenses, le Département a constitué un groupement de commandes pour la fourniture d'électricité, intégrant l'ensemble de ses bâtiments ainsi que tous les collèges du territoire. Sur le plan opérationnel, cette démarche s'est traduite par le lancement d'un accord-cadre, alloti en fonction des gestionnaires de réseaux de distribution. Ce cadre contractuel mutualisé permet de disposer d'offres économiquement avantageuses.

FILIÈRE AIR ET AÉRODROMES

- Dépenses d'investissement : 572 850 € HT
- Dépenses de fonctionnement : 1,1 M€ HT
- Recettes de fonctionnement : 1,6 M€ HT

Chiffres clés

- 42 439 mouvements sur l'aérodrome de Gap-Tallard
- 9 615 mouvements sur Mont-Dauphin-Saint-Crépin
- 4 750 mouvements sur Aspres-sur-Buëch
- 670 811 litres de carburants vendus (JETA1, AVGAS 100LL et UL91)



Pose de la première pierre d'un hangar de la société AeroTechnics



Marquage de la piste à Mont-Dauphin-Saint-Crépin



Hébergement de loisir à Aspres-sur-B.

Pérennisation et amélioration des aérodromes

Dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement, la politique engagée par le Département en matière de travaux de pérennisation et d'amélioration des ouvrages s'est poursuivie avec :

- la création d'un restaurant, la réfection du taxiway et la création de marquage de piste sur l'aérodrome de Mont-Dauphin-Saint-Crépin ;
- le remplacement de cinq hébergements de loisir sur le camping d'Aspres-sur-Buëch ;
- les études puis la procédure de consultation relative à la création d'un taxiway reliant la zone Est (Aérocamp) aux pistes de l'aérodrome et les études préalables à la réfection de la zone réservée aux planeurs (aire vélivole) sur l'aérodrome de Gap-Tallard.

Reprise de l'activité

Après deux années de baisse d'activité sur l'aérodrome de Gap Tallard, l'année 2025 enregistre une nette reprise, avec une hausse de 14 % des mouvements. Les deux autres aérodromes demeurent, quant à eux, stables. Cette reprise se traduit également par une légère augmentation des ventes de carburant (+ 2 %).

Un météo plus favorable au printemps contribue certainement à cette évolution positive.

De nouveaux hangars d'entreprises

Sur l'aérodrome d'Aspres-sur-Buëch, les travaux de construction d'un nouveau hangar de 1 650 m², réalisés par la société AeroTechnics, ont débuté en juin, avec la pose de la première pierre. Une convention d'occupation temporaire constitutive de droits réels a été délivrée à cet effet pour une période 30 ans à compter du 1^{er} mai 2025. Sur l'aérodrome de Gap-Tallard, une convention d'occupation temporaire constitutive de droits réels a été délivrée à l'entreprise Rotortrade pour une période 30 ans également, à compter du 1^{er} septembre 2025. Dans ce cadre, l'entreprise est autorisée à faire construire et occuper un nouvel hangar d'une surface maximale de 4 187 m² destiné à un atelier de maintenance aéronautique d'hélicoptères et de bureaux. La construction devrait être réalisée en deux phases : l'édification d'un hangar d'une surface de 2 000 m² environ, livré en mars 2027, et l'édification d'une extension avant janvier 2030.

LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL VÉTÉRINAIRE ET D'HYGIÈNE ALIMENTAIRE

- Dépenses de fonctionnement : 2,3 M€
- Recettes de fonctionnement : 2,5 M€
- Dotation pour les missions de service public : 700 000 €

Chiffres clés

- Hydrologie : 728 analyses de recherche de Legionella, 176 analyses de bactériologie, 5 856 analyses de chimie des eaux et 12 dossiers de recherche d'invertébrés aquatiques et 162 mesures in-situ des cours d'eau
- Hygiène alimentaire : 4881 dossiers suivis représentant 57 439 analyses, et 28,5 jours de formation professionnelle certifiée Qualiopi (270 stagiaires)
- Service laitier : 162 362 analyses, dont 71 539 pour le paiement du lait à la qualité et 90 823 analyses du contrôle laitier pour les chambres d'agriculture de la région Sud
- Santé animale : 77 652 analyses sérologiques, 12 642 analyses PCR, 433 dossiers antibiogramme, 314 dossiers en parasitologie et 72 dossiers apicultures et faune sauvage pour la partie diagnostic vétérinaire



Machine PCR

Déploiement de la PCR en hygiène alimentaire

Le laboratoire a mis en place une nouvelle méthode d'analyse fondée sur la technique de réaction en chaîne par polymérase (PCR) pour la détection de *Listeria* et *Salmonella*. Cette évolution remplace les méthodes classiques de dénombrement sur boîte de Pétri. Ces deux bactéries, responsables de contaminations graves, figurent parmi les principaux agents impliqués dans les toxi-infections alimentaires collectives à l'échelle nationale et internationale. La technique PCR offre un gain de temps significatif, permettant d'obtenir des résultats 24 à 48 heures plus rapidement, tout en garantissant un haut niveau de spécificité dans l'identification des agents pathogènes.

Peste porcine africaine : un plan d'intervention sanitaire d'urgence (Pisu)

Dans le cadre du Pisu de l'État, le laboratoire a assuré la formation d'agents issus de la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, de l'Office français de la biodiversité et de la Fédération départementale des chasseurs au prélèvement de rate de sanglier. Cette action s'inscrit dans les dispositifs de surveillance de la peste porcine africaine. Cette maladie virale, hautement contagieuse et létale pour les suidés domestiques et sauvages, représente une menace sanitaire majeure, susceptible d'entraîner des conséquences économiques importantes pour le territoire. Des cas sont présents en Ligurie, à 55 km des Hautes-Alpes, depuis plusieurs années. La formation des acteurs de terrain vise à renforcer la capacité de détection et la réactivité en cas de suspicion ou de crise sanitaire.

Réussite de l'audit Cofrac

Un audit Cofrac a été réalisé en février au sein de plusieurs services du laboratoire : qualité agro-alimentaire, hydrologie et santé animale. Objectif : vérifier la conformité et la maîtrise mises en œuvre pour la réalisation des analyses accréditées auprès des partenaires du laboratoire. Sa réussite permet de renouveler les accréditations pour l'ensemble des secteurs audités pour une durée de 15 mois, jusqu'au prochain audit.

Crise sanitaire : dermatose nodulaire contagieuse

Une crise sanitaire majeure liée à la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) a affecté les élevages bovins français à partir de l'été. Bien qu'aucun cas n'ait été détecté dans les Hautes-Alpes, cette situation a néanmoins eu des répercussions sur les pratiques d'élevage locales, notamment en matière de mouvements d'animaux en estive. Certains animaux ont dû être maintenus plus longtemps en zone réglementée avec des impacts logistiques et économiques pour les éleveurs.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Chiffres clés

- 220 mètres linéaires collectés
- 5 340 cartons et documents communiqués
- 3 850 visiteurs accueillis *in situ*
- 2,4 millions d'images en ligne



L'inauguration du bâtiment

Le 13 mars 2025, le bâtiment réhabilité et agrandi des Archives départementales a été inauguré par la ministre la culture et le président du Département. Ce moment fort a marqué l'achèvement d'un chantier bâtimentaire vertueux et la prise de possession par les agents des Archives départementales d'un outil de travail modernisé. Le bâtiment transforme les Archives en équipement culturel départemental ouvert au plus grand nombre : usagers de la salle de lecture, classes, visiteurs et groupes accueillis pour des visites guidées, expositions, conférences et médiations.

Une reprise active de la collecte d'archives

L'année 2025 marque une reprise dynamique de la collecte après des années de ralentissement. Au total, environ 220 mètres linéaires d'archives ont été pris en charge, un volume qui retrouve la moyenne annuelle observée avant le moratoire sur les versements d'archives publiques. Une campagne active de visites suivies de versements a notamment été menée auprès des études notariales, permettant de sécuriser près de 50 mètres linéaires de minutiers des XVIII^e au XX^e siècles. Ces registres contenant les minutes des actes d'un notaire constituent une source essentielle pour la recherche historique.



Une salle de lecture au service des publics

Première année d'exercice complet depuis la réouverture du bâtiment, 2025 a vu la relance affirmée des services aux publics en salle de lecture. L'accueil de 554 lecteurs actifs, dont 56 % de primo inscrits, traduit un renouvellement marqué des publics. Cette reprise s'est accompagnée de l'enrichissement de l'offre de services, avec l'expérimentation du prêt d'ouvrages, la mise en place d'ateliers d'aide à la recherche et de clubs de lecteurs, renforçant l'accompagnement et la fidélisation des usagers.

Une acquisition extraordinaire

À la faveur de l'exercice du droit de préemption, le Département a acquis en septembre un document cartographique exceptionnel, signé du géographe briançonnais Jean Videl. Les 58 cartes manuscrites et aquarellées, datées de 1661-1663, qui composent l'atlas jettent un éclairage inédit sur les Alpes au siècle de Louis XIV. Les vallées du Buëch à la Clarée sont couvertes par 14 cartes, avec plusieurs cartes particulières relatives aux Escartons. Le précieux document a intégré les collections des Archives départementales qui comportaient déjà d'importants documents cartographiques imprimés. Avant d'être présenté au public et numérisé, l'atlas, figurant jusqu'ici dans une collection familiale, va faire l'objet d'une restauration à la mesure de sa valeur historique et patrimoniale.

Une nouvelle bibliothèque pour la Maison d'arrêt de Gap

Le 29 octobre 2025 a eu lieu l'inauguration de la nouvelle bibliothèque de la Maison d'arrêt. Désormais implantée dans un espace socio-culturel rénové, elle est spacieuse et propose un large choix de documents (1 000). Équipée en mobilier neuf fourni par la Bibliothèque départementale, elle offre un lieu accueillant et chaleureux aux détenus qui peuvent accéder à l'art et à la culture et ainsi bénéficier de conditions favorables pour leur réinsertion dans la société.

Pour le développement de la lecture publique

Depuis 1979, la Bibliothèque départementale œuvre au développement de la lecture publique et apporte ainsi son appui à des collectivités qui ne bénéficieraient sans cet apport d'aucun service de la lecture, ou d'un service de moindre qualité. Elle constitue des collections de documents sur tous supports (livres, DVD, livres lus) et sur tous les sujets, qu'elle prête aux bibliothèques du département par l'intermédiaire des bibliobus, vidéobus et navettes. Elle professionnalise et accompagne près de 400 bibliothécaires du département. Elle mutualise des ressources pour son réseau, notamment en portant un logiciel-métier (38 bibliothèques en 2025), un catalogue en ligne (<https://bibliotheques.hautes-alpes.fr>) et une bibliothèque numérique (<https://culturicimes.fr>). Elle est actrice de l'inclusion numérique grâce à son offre de matériel, à son catalogue d'ateliers (proposés par le médiateur numérique et les partenaires locaux) et à la médiation d'une conseillère numérique.

Je lis, je chante, je joue avec mon bébé

Dans le cadre du dispositif « Premières pages », la Bibliothèque départementale a conçu un kit de communication innovant pour promouvoir l'éveil culturel des tout-petits, ciblant les familles éloignées des pratiques culturelles. Fruit d'une création concertée avec des artistes et des partenaires de la petite enfance, ce kit comprend un leporello (livre qui se plie en accordéon), une affiche et une invitation à aller dans les bibliothèques. Il est diffusé auprès de chaque famille accueillant un nouveau-né, mais aussi via les crèches et bibliothèques.

BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

- Dépenses de fonctionnement : 354 762 €

Chiffres clés

- 385 287 documents proposés dans les bibliothèques
 - 612 913 prêts
 - 25 944 emprunteurs actifs
 - 22 742 visites
 - 90 bibliothèques (2025)



Cultiver le goût de lire chez les 6-15 ans

La 19^e rencontre des bibliothécaires a réuni, le 2 octobre 2025, près de 100 bibliothécaires autour du thème de la lecture loisir chez les jeunes. Cette journée, composée d'une conférence proposée par une professeure des universités en sociologie et de retours d'expériences de bibliothèques de la région a rencontré le succès. Elle a permis de sensibiliser et former les bibliothécaires du territoire aux enjeux de la lecture chez les jeunes.



CENTRE DÉPARTEMENTAL DE RESSOURCES DES ARTS (CEDRA)

- Dépenses de fonctionnement : 1,7 M€

Chiffres clés

- 1,4 M€ de subventions votées
- 166 dossiers instruits
- 22 formations proposées aux acteurs culturels



La belle rencontre

Chaque année, le Département organise La belle rencontre, une journée dédiée aux acteurs culturels du territoire et placée sous le signe de l'échange et de la réflexion collective. En 2025, la journée a débuté par un ciné-débat autour du film « Les Esprits Libres », un film documentaire de Bertrand Hagenmüller invitant à porter un regard sensible sur les liens entre culture et humanité. L'après-midi, des tables rondes ont permis aux participants d'échanger autour des publics empêchés et du rôle fédérateur de la culture sur le territoire.

Art et santé

À la suite de constats partagés sur le territoire, une journée « Art et santé » a été organisée conjointement avec le Théâtre de Briançon afin de favoriser le développement de partenariats entre les secteurs culturel et sanitaire. Il s'agissait de favoriser de nouveaux dialogues entre professionnels, publics et œuvres, de soutenir des actions en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap et à renforcer la place de l'art et de la culture dans l'accompagnement des publics empêchés.



Histoire(s) de Résistance

Durant l'été 2025, le Château de Montmaur a accueilli l'exposition « A (h)auteur d'enfant, histoire(s) de guerre », une proposition sensible et pédagogique consacrée à la Seconde Guerre mondiale et spécialement conçue pour le jeune public. En partenariat avec le musée de la Résistance et de la Déportation du Département de l'Isère, cette exposition a bénéficié d'une scénographie pensée en étroite relation avec les espaces et l'histoire du château, favorisant l'immersion et la compréhension de l'époque. En résonance avec la commémoration du 80^e anniversaire de la Libération, elle s'est inscrite dans une programmation plus large mêlant transmission historique et création artistique. Celle-ci comprenait notamment une lecture-concert, valorisant la mémoire résistante locale à travers textes et musique, ainsi que la projection du film « Les éclaireurs de la Résistance haut alpine », un documentaire de Danielle Racanière et Christophe Rosanvallon. L'ensemble de ces actions a offert une approche plurielle et complémentaire de la Résistance.

Le patrimoine départemental à portée de clic

En 2025, l'application Patrimoine Hautes-Alpes a connu plusieurs évolutions majeures. Un site internet dédié a été créé afin de renforcer la visibilité et l'accessibilité des contenus. Par ailleurs, l'application mobile a été enrichie de nouvelles fonctionnalités : intégration d'itinéraires pédestres et de circuits road trip, ajout de la langue italienne, création de comptes utilisateurs et possibilité de mettre des sites en favoris, améliorant ainsi l'expérience et la personnalisation des usages.

MUSÉE MUSÉUM DÉPARTEMENTAL

- Dépenses de fonctionnement : 192 000 €

Chiffres clés

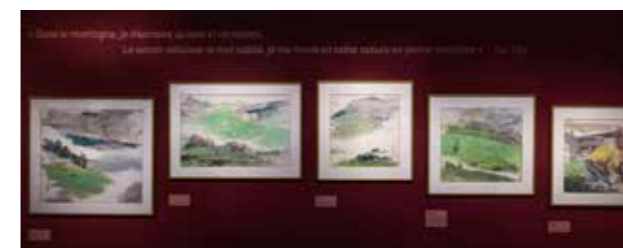
- 21 600 visiteurs (+ 5% par rapport à 2024)
 - 105 événements culturels
- 332 œuvres et objets nouvellement exposés
 - 54 œuvres et objets prêtés

« Mélange de genres » : une exposition de longue durée

L'exposition « Mélange de genres » renouvelle entièrement l'accrochage de la collection de peintures du musée. De la Renaissance au XIX^e siècle, elle explore l'histoire des genres picturaux à travers une centaine d'œuvres. Paysages, portraits, natures mortes, nus et scènes de genre racontent la grande et la petite histoire de l'art en mettant en avant les singularités du fonds haut-alpin. Dans la salle des paysages, les œuvres dialoguent malicieusement avec des spécimens alpins, en écho au fonds d'histoire naturelle.

Restauration du dolium gallo-romain de La Bâtie-Montsaléon

Présenté dans l'exposition « Mons Seleucus – Carrefour divin », le dolium est l'une des pièces majeures de la collection archéologique du musée. Cette jarre antique, monumentale et fragile, reposait sur un support inadapté. Pour sécuriser sa présentation, le musée a mené une opération inédite de restauration, conservation préventive et soclage. Parmi les professionnels mobilisés, des transporteurs d'art ont installé un monumental portique pour lever la pièce pendant la durée des opérations.



Acquisition de 41 œuvres du peintre He Yifu

41 encres sur papier de riz du peintre et calligraphe chinois He Yifu (1952 2008) ont rejoint les collections du musée grâce au don de Chen Liping, sa veuve, et de He Keren, son fils, avec l'appui du Musée des Beaux Arts de Rennes et de l'Association Encres de Chine. Ces œuvres enrichissent le fonds consacré à la montagne dans l'art et dialoguent avec les peintures de l'école dauphinoise, les dessins d'Émile Guigues ainsi qu'avec les estampes japonaises.

Vote à l'unanimité du projet scientifique et culturel

Le Musée muséum s'est engagé dans un nouveau projet scientifique et culturel (PSC), feuille de route pour la période 2025-2035. Ce projet définit de nouvelles orientations en renouant avec deux siècles de collecte et de transmission des patrimoines sur le territoire. Le musée s'affirme comme un lieu d'apprentissage et d'émerveillement autour de l'histoire culturelle et naturelle des Hautes-Alpes. Il interroge nos manières d'occuper la montagne, de la connaître, de créer d'hier à aujourd'hui. Le PSC fixe les priorités stratégiques du musée : refonte des espaces de conservation, valorisation des collections, stratégie des publics, programmation bâimentaire et organisation des moyens humains.

Lors de sa session plénière du 16 décembre 2025, le Département a voté à l'unanimité les orientations du PSC, qui guide désormais les grands chantiers du musée et le travail quotidien du seul musée haut alpin labellisé « Musée de France ».

JEUNESSE COLLÈGES

- Dépenses d'investissement : 2,3 M€ d'AP et 393 000 € de CP
- Dépenses de fonctionnement : 4,1 M€

Chiffres clés

- 187 000 € de subvention aux 14 collèges publics pour la réalisation d'actions pédagogiques
- 2,7 M€ de dotation de fonctionnement versés aux collèges publics, en légère hausse
- 6 284 collégiens dont 5 712 scolarisés dans les 14 collèges publics

Le Département investit dans les collèges

Il dote les établissements de matériel et mobilier à raison de 6500 € par collège par an. Il équipe les classes en matériel informatique et mobilier pour les élèves des classes Ulis (unité localisée pour l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap), équipe, remplace et répare les matériels des cuisines (100 000 € en 2025). Il investit dans du matériel ergonomique pour améliorer les conditions de travail des agents des collèges (156 000 € en 2025).



Prévenir le décrochage scolaire

Le Département est engagé dans un dispositif de prévention des risques de décrochage scolaire de manière volontariste, en lien avec la direction des services départementaux de l'Éducation Nationale. Il finance 4 structures œuvrant dans l'accompagnement des collégiens et de leur famille, en collaboration avec les établissements scolaires situés en milieu rural et de montagne. Un état des lieux est présenté annuellement lors du comité de pilotage réunissant les partenaires.



Circuits courts pour la restauration scolaire

30,5 % de l'approvisionnement des collèges pour la restauration scolaire concernent des produits locaux en circuit très court, c'est-à-dire dans un rayon de 50 kilomètres et sans intermédiaire. Environ 15 % des produits sont issus de l'agriculture biologique, le plus souvent locale, dont 73 % sont des produits frais et bruts concourant à la fabrication du « fait maison ».

Une nouvelle charte de qualité de la restauration dans les collèges

Le Département a souhaité faire évoluer la charte de qualité de restauration votée en 2015. Le bilan de cette première version confirme la qualité des repas servis aux élèves grâce à l'approvisionnement en produits frais, majoritairement d'origine des Hautes-Alpes, à la compétence et l'engagement des agents et aux équipements modernes déployés dans les cuisines. Dans cette 2^e version de la charte, le Département a conservé l'esprit de la convention initiale en intégrant la nouvelle réglementation, notamment la Loi EGALim.

La lutte contre le gaspillage alimentaire

Le Département a souhaité sensibiliser les élèves de 6^e au tri des déchets et au gaspillage alimentaire. 9 collèges ayant un service de restauration sont équipés en bacs à compost ce qui permet de recycler les déchets alimentaires triés par les élèves et le personnel de restauration. Tous les collèges limitent la consommation d'eau, diminuent l'utilisation d'emballages, de plastique et privilégient les produits respectueux de l'environnement.

JEUNESSE ANIMATIONS

- Dépenses de fonctionnement : 382 000 €

Chiffres clés

- 236 648 € attribués aux centres sociaux
- 33 600 € attribués aux Maisons de la jeunesse et de la culture
- 66 290 € attribués aux associations œuvrant dans le domaine de la jeunesse
- 12 750 € pour les chantiers de Jeunes Bénévoles.
- 1 000 participants à l'évènement jeunesse « Cultures en stock »

2^e édition des Rencontres de la jeunesse.

Fort du succès de la première édition, le Département a organisé à nouveau en 2025 ce temps annuel dédié aux acteurs de la jeunesse. Il répond à une volonté partagée : créer un espace de dialogue, de mutualisation des pratiques et de co-construction des politiques publiques locales en direction des 11-25 ans. Une journée organisée en partenariat avec la Caisse commune de sécurité sociale, la Mutualité sociale agricole et le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports. Le thème : « pour le bien-être des jeunes, encourageons le lien social ! ». Au programme, des conférences, tables rondes et temps d'échanges informels. La parole a également été donnée aux jeunes venus de différents établissements scolaires, à travers la proposition d'un théâtre forum. 130 participants, élus, techniciens, travailleurs sociaux, associations, jeunes, ont participé à cette journée riche de rencontres et d'échanges qui a rempli ses objectifs.



L'appel à projets des jeunes Haut-Alpins

Le Département soutient les initiatives citoyennes des jeunes de 11 à 17 ans via un dispositif favorisant l'engagement, l'autonomie et la découverte du territoire. En 2025, six projets (culture, intergénérationnel, montagne) ont été financés à hauteur de 4 700 €. Porté conjointement avec la Caisse commune de sécurité sociale et le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, cet appel à projets renforce la cohésion sociale en offrant un cadre clair permettant de concrétiser des idées collectives et d'ancrer les jeunes dans la vie du département.

Cultures en stock : un rendez-vous pour la jeunesse

Du 21 au 24 octobre, cet évènement itinérant a conquis plus de 1 000 participants, jeunes et familles, à travers quatre dates. Au programme : initiation au hockey, biathlon, graffiti, cinéma d'animation, ateliers numériques et gaming, dans une ambiance festive et conviviale. La clôture, avec un spectacle de magie, a été très appréciée. Une belle occasion pour découvrir, s'amuser et partager des activités variées, entre sport, culture et créativité.



Le Département partenaire de la Nuit de l'orientation

Portée par la Chambre de commerce et d'industrie des Hautes-Alpes, la 3^e édition de cet évènement a permis aux jeunes, collégiens, lycéens et moins de 25 ans, d'explorer les métiers sous des formats variés : speed dating professionnel, conseils personnalisés en orientation, espace multimédia et conférences thématiques. La forte affluence des jeunes et leurs familles, a confirmé l'intérêt croissant pour cet évènement dédié à l'insertion et à la découverte des parcours professionnels.

GRANDS ÉVÉNEMENTS

L'événementiel sportif, un facteur d'attractivité

Le Département des Hautes-Alpes affirme son engagement en faveur du sport en soutenant financièrement les grands événements sportifs qui animent le territoire. Ce choix répond à plusieurs objectifs complémentaires. D'abord, ces manifestations contribuent fortement à l'attractivité du département en valorisant son image de territoire naturel d'exception, propice aux pratiques sportives de plein air. Elles génèrent également des retombées économiques significatives pour les acteurs locaux (hébergement, restauration, commerces) et participent à la vitalité des filières touristiques.

Au-delà de leur impact économique, ces événements sont aussi des vecteurs de cohésion sociale et de dynamisme territorial. Ils rassemblent habitants, bénévoles et visiteurs autour de valeurs communes telles l'engagement et le dépassement de soi. En soutenant ces initiatives, le Département accompagne les communes et les organisateurs dans la réussite de projets structurants, tout en favorisant l'accès au sport pour tous et le rayonnement des Hautes-Alpes à l'échelle nationale et internationale.

Les Hautes-Alpes, un territoire d'exception pour l'événementiel sportif

Doté de paysages préservés et d'une tradition sportive profondément enracinée, le département des Hautes-Alpes s'impose comme un cadre privilégié pour l'organisation de compétitions d'ampleur régionale, nationale ou internationale. Plus de cent événements sportifs sont soutenus chaque année, portés par l'engagement conjoint des associations et des collectivités locales, ces derniers mettent en valeur les territoires et favorisent la pratique sportive. Preuve de son savoir-faire, le département accueille régulièrement des épreuves majeures, été comme hiver, telles que les Championnats de France de VTT, de course en montagne, les coupes d'Europe de ski alpin et de snowboard ou encore les championnats du monde de ski de vitesse et de ski alpinisme, confirmant ainsi sa capacité à relever les défis sportifs les plus exigeants.



L'Embrunman

Le 15 août, a eu lieu la 41^e édition de ce triathlon XXL, longue distance, considéré comme le plus difficile au monde. Plus de 1 600 concurrents ont relevé le défi d'une épreuve épuisante qui inclut 3,8 km de natation, 185 km de cyclisme en montagne et un marathon final de 42 km. Malgré l'évolution de son tracé au fil des années, son niveau d'exigence reste inchangé et sa classification reste la même : un triathlon hors norme, combinant distance extrême et dénivelé important.



Le ski-club de Montgenèvre, sport adapté

Le sport pour tous

Le Département réaffirme son engagement en faveur du sport pour tous en subventionnant 152 clubs locaux. Cette démarche vise à démocratiser la pratique sportive de proximité, essentielle pour le bien-être physique et mental des habitants et garantir une offre diversifiée. De plus, le Département accompagne les organisateurs d'événements sportifs, qu'ils soient de petite ou de moyenne envergure. Au-delà de leur dimension sportive, ces manifestations dynamisent les territoires et renforcent l'attractivité des Hautes-Alpes.

PRATIQUES SPORTIVES

- Dépenses de fonctionnement : 1,4 M€

Chiffres clés

- 328 000 € attribués au sport de haut-niveau
 - 52 000 € aux athlètes de haut-niveau
 - 258 000 € pour soutenir les clubs locaux
- 277 000 € pour les comités départementaux
 - 393 000 € pour les événements sportifs

Soutien au sport de haut-niveau...

Le Département s'engage activement en faveur du sport de haut-niveau. Il soutient cinq clubs amateurs évoluant aux niveaux régional ou national, ainsi que deux clubs professionnels de hockey sur glace en Ligue Magnus.

Par ailleurs, il accompagne les athlètes haut-alpins inscrits sur les listes ministérielles. Ces aides participent à couvrir les frais liés à leur participation aux compétitions. En 2025, le Département a accordé une aide financière aux sportifs sélectionnables pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2026.

... et aux comités sportifs

36 comités sportifs départementaux ont reçu une subvention destinée à assurer leur fonctionnement et à leur permettre de remplir leurs missions fédérales, pour un montant total de 277 000 €. Ces structures jouent un rôle clé dans l'application des orientations nationales sur leur territoire, notamment en matière de formation, d'organisation de compétitions, de dynamique territoriale et d'application des règles sportives. Elles agissent sous délégation de leur fédération, dans le strict respect du cadre législatif et réglementaire en vigueur.

Sport inclusif

Le Département des Hautes-Alpes, via le dispositif « Réponse départementale sport inclusif 05 », participe à une stratégie d'accompagnement des personnes en situation de handicap vers une pratique sportive inclusive ou dédiée. Ce projet est porté par un consortium piloté par le Dahlrir et soutenu par de nombreux partenaires : Préfecture, Service départemental à la jeunesse à l'engagement et aux sports, Agence régionale de santé, Maison départementale des personnes handicapées, Caisse commune de sécurité sociale, Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations... Le dispositif s'appuie sur la charte « sport handicap 2024 » pour proposer un accompagnement sportif individualisé, gratuit, adapté aux besoins et aux envies des enfants ou adultes. En 2025, année de lancement, 40 accompagnements ont été réalisés, visant à lever les freins d'accès au sport grâce à une coordination renforcée entre acteurs du sport adapté et handisport.

NUMÉRIQUE ET USAGES

- Dépenses d'investissement : 1,4 M€
- Dépenses de fonctionnement : 2 M€

Chiffres clés

- 529 461 imprimés réalisés par la reprographie
- 5,9 millions de courriels échangés
- 8 608 visioconférences « Teams » organisées
- 4 056 PC et tablettes pour le Département et les collègues
- 6 130 interventions dans les services
- 32 serveurs physiques, 297 machines virtuelles pour le Département et les collègues

Une intelligence artificielle au service du public

Le Département a défini une doctrine structurante en matière d'intelligence artificielle (IA), fondée sur une approche éthique, collaborative, responsable et souveraine. Elle repose sur sept principes : primauté humaine, transparence, équité, sûreté, performance, soutenabilité et autonomie stratégique.

Cette doctrine se décline dans le règlement des usages numériques et dans les marchés publics via un clausier IA pour garantir un déploiement maîtrisé, conforme au service public et aux exigences réglementaires. Des webinaires ont sensibilisé les agents aux bases de l'IA générative, à ses enjeux et aux bonnes pratiques de rédaction de prompts.

Datacenter et cybersécurité : une étape clé

La mise en service de la salle serveur constitue une action structurante pour la collectivité. Conçue sous forme de container, elle offre des conditions optimales d'hébergement des équipements informatiques, garantissant fiabilité, sécurité et continuité de service. Parallèlement, une modernisation approfondie du système d'information a été engagée afin de renforcer la protection des accès et des données, notamment par la sécurisation des connexions utilisateurs, le déploiement de nouveaux mécanismes de contrôle des flux, une meilleure isolation des réseaux et l'évolution des dispositifs de filtrage. Ces actions concourent à l'amélioration globale de la sécurité du système d'information.



Acculturation et accompagnement des agents aux usages numériques - Pix

Le Département a lancé un dispositif d'acculturation aux usages numériques fondé sur Pix territoire, un service public en ligne. Après une expérimentation dans un service pilote au printemps, il a été déployé progressivement dans plusieurs directions. Le dispositif repose sur un diagnostic de maturité numérique via les tests Pix. Les conseillers numériques assurent le suivi et proposent des accompagnements collectifs, en lien avec la DRH et le plan de formation. L'année 2025 a constitué une phase d'initialisation avant une phase de consolidation début 2026 puis une entrée en régime de croisière.

Écrans numériques interactifs (ENI) dans les collèges

Une expérimentation d'écrans numériques interactifs a été menée dans les collèges Vauban (Briançon) et Marie Marvingt (Tallard) afin d'évaluer leur apport pédagogique. Les retours des équipes enseignantes ont été très positifs. Ces équipements ont été appréciés pour leur lisibilité, leur réactivité et leur facilité d'utilisation, favorisant l'interactivité en classe. Les enseignants se les sont rapidement appropriés, avec l'appui du rectorat. Les usages portent principalement sur l'utilisation de l'ENI comme écran interactif relié à un PC et sur des applications tierces, plutôt que sur les outils intégrés. À l'issue de cette expérimentation, dix autres établissements ont été équipés.

Test de sécurité des applications métiers

Pour renforcer sa cybersécurité, la collectivité conduit des tests d'intrusions sur les applications qu'elle fait infogérer par ses prestataires. Cette activité consiste à simuler, de manière encadrée et autorisée, des tentatives d'attaque informatique comparables à celles que pourraient mener de véritables hackers. L'objectif n'est pas de perturber les services, mais d'identifier les failles potentielles avant qu'elles ne puissent être exploitées. Un programme complet a été initié en 2025. Les résultats donnent lieu à des recommandations concrètes pour corriger les points sensibles et améliorer en continu la protection et la sécurité des applications métiers (données et services publics utilisés par les citoyens).

2025, c'est aussi :

- déploiement de la nouvelle plateforme de recrutement Inser ;
- lancement de la gestion électronique de documents dans le domaine des ressources humaines ;
- migration majeure du socle technique du portail de la Bibliothèque départementale et de plateforme de ressources numériques « Culturicimes » ;
- mise en œuvre d'un système électronique de vote pour les élus ;
- déploiement du Wifi sur 4 sites distants ;
- renforcement de l'authentification pour les applications métiers ;
- migration des PC vers Windows 11, dont 90 % du parc migrés en 3 mois ;
- mise en place du portail d'entreprise (110 applications référencées) ;
- poursuite du déploiement de la fibre optique : 98,7% de locaux éligibles sur le département (hors ville de Gap) ;
- plus de 50 formations « Aidants Connect » et « Aidants numériques » destinées aux personnels en contact avec le public ;
- Nec Alpin : évènement dédié à l'inclusion et à la médiation numérique, à l'Hôtel du Département, ayant réuni 90 participants ;
- 653 accompagnements réalisés par les conseillers numériques du Département, 347 individuels et 306 collectifs.

RESSOURCES HUMAINES

- Masse salariale : 50,3 M€ (hors laboratoire départemental)

Chiffres clés

- 1 268 agents dont 756 titulaires, 260 contractuels, 14 apprentis, 58 assistants familiaux, 42 saisonniers et 138 déneigeurs (viabilité hivernale 2025 -2026)
- 24 départs en retraite
- 162 recrutements effectifs, dont 30 en mobilité interne, 175 offres d'emplois publiées, 2 081 candidatures traitées dont 128 mobilités internes
- Évolution professionnelle : 56 avancements de grade, 15 nominations au titre de la promotion interne, 284 avancements d'échelon, 30 stagiairisations, 23 titularisations
- Formation: 2 914 jours de formations réalisés (taux d'exécution du plan de formation 2025 : 95 %)
- Réunion des instances paritaires et dialogue social : 5 réunions du Comité social territorial et 9 réunions de dialogue social thématique, 3 réunions de la Formation spécialisée santé sécurité et conditions de travail (F3SCT) et 5 réunions de l'équipe technique de la F3SCT

Dématérialisation des entretiens annuels d'évaluation

Les entretiens annuels d'évaluation ont été entièrement dématérialisés afin de simplifier et fiabiliser leur gestion, grâce au module dédié du système d'information des ressources humaines (SIRH). Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la révision du dispositif présentée au Comité social territorial du 14 février 2025, avec des formulaires différenciés pour les agents et les cadres. En amont de chaque campagne, le service Gestion administrative des RH détermine les agents concernés par l'évaluation, tout en permettant, pour les nouveaux arrivants, une saisie limitée à la fixation des objectifs. Les besoins en formation exprimés sont automatiquement intégrés dans les outils RH, assurant ainsi un meilleur pilotage des compétences.



Une collectivité engagée pour l'égalité femmes-hommes

En 2025, le Département a poursuivi son engagement en faveur de l'égalité professionnelle par l'adoption de son rapport annuel. Véritable outil de pilotage, ce document réglementaire dresse, à partir de données objectives, un état des lieux précis des écarts (carrière, formation, rémunération, accès aux responsabilités). Le rapport comporte un plan d'actions dynamique visant à réduire les inégalités et à promouvoir une culture de l'égalité, notamment via la sensibilisation de l'encadrement et des agents et le développement des pratiques inclusives. Cette dynamique se prolongera avec l'adhésion à la Charte européenne pour l'égalité, renforçant son intégration transversale dans les politiques publiques et la gestion interne.

L'intelligence artificielle (IA) au service des agents

Dans un contexte de transformation numérique accélérée, l'intelligence artificielle générative s'impose comme un levier stratégique pour les organisations publiques. Afin d'accompagner les agents dans la compréhension et l'appropriation de ces technologies, la direction de la Transformation numérique et de la relation citoyenne, en lien avec la direction des Ressources humaine, a proposé aux agents une formation aux outils mis en place par la collectivité, notamment Microsoft Copilot. Le déploiement de cette formation, des inscriptions à la gestion du suivi, a été réalisé grâce à la plateforme de réservation FormaClick. Cet outil a permis à la cellule Formation de gérer un grand nombre d'inscription à ces formations avec des moyens humains restreints, et a permis à l'ensemble des agents de la collectivité de les suivre sur des créneaux qui leur convenaient.



Séminaire et formation de l'encadrement

Porté par la Direction générale des services, un séminaire portant sur « le management de tous les âges » a réuni directeurs et chefs de service. Pour l'occasion, le Département avait sollicité Philippe Pierre, docteur en sociologie de l'IEP de Paris, consultant et ancien DRH de Total et L'Oréal. Ses recherches récentes portent sur les organisations apprenantes, le courage managérial, l'intergénérationnel...

La conférence a permis de comprendre l'évolution du sens du travail, d'apprécier les bienfaits de l'équité en management et de se doter d'outils utiles. Une réflexion collective et une synergie qui ont conduit à la création d'un groupe de travail de cadres, auquel a été confiée une réflexion sur la création d'un parcours d'intégration de l'encadrement.



La fonction RH près des services et des agents

Le 12 juin, une journée RH a été organisée pour les agents de l'Agence de cohésion sociale Gap-Durance. La matinée a été consacrée à des focus thématiques relatifs aux ressources humaines, permettant d'apporter des repères clairs sur les dispositifs et procédures en vigueur. L'après midi, des ateliers participatifs ont favorisé les échanges, le partage d'expériences et l'expression des besoins des agents.

Une matinée a également été organisée le 7 juillet à la Bibliothèque départementale, offrant un temps d'information et de dialogue adapté aux enjeux de cette direction. Des temps d'échange préparés sur mesure par rapport aux attentes exprimées par les cadres et leurs équipes.

Hygiène et sécurité : 16 nouveaux assistants de prévention en 2025

Les assistants de prévention jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la prévention des risques professionnels, en appui à l'autorité territoriale. Acteurs de proximité et véritables relais du service de santé au travail, ils contribuent notamment à l'actualisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et veillent aux dotations en matériels de premiers secours. Leur réseau, coordonné par la conseillère de prévention et piloté par la direction des Ressources humaines, compte désormais 50 membres dont 16 nouvellement désignés en 2025. Présents sur la majorité des lieux de travail, ils sont réunis deux fois par an pour partager pratiques et enjeux. Ces réunions sont présidées par Valérie Garcin-Eymeoud, élue déléguée aux Ressources humaines.



Réunion des assistants de prévention en juin

FINANCES BUDGET

- Dépenses d'équipement : 76,2 M€ (+ 1,2% par rapport à 2024)
- Dépenses réelles de fonctionnement : 199,3 M€ (+2,4% par rapport à 2024)

Chiffres clés

- 41,5 M€ de résultat brut 2025 (dont 12M€ de réserve de 2024)
- 19,1 % de taux d'épargne brut
- 45,5 M€ de recette de droits de mutation à titre onéreux en 2025 (+ 30% par rapport à 2024)
- 246,3 M€ de recettes réelles de fonctionnement
- 122,7 M€ d'encours de dette au 31/12/2025, un taux d'endettement de 51,5 % et une capacité de désendettement de 2,7 ans

Un meilleur accompagnement des services

En 2025, la direction des Finances a mutualisé ses compétences dans les domaines des marchés publics et des subventions. Objectif : apporter un meilleur accompagnement aux services métiers. Sous son autorité fonctionnelle, et dans une démarche collaborative, 3 groupes de travail ont été animés avec l'ensemble des acteurs concernés (comptables, techniciens, etc.). Ces travaux ont permis de formaliser et d'optimiser les processus autour des thématiques suivantes : sécurisation des RIB, amélioration du bon de commande et gestion du service fait.

Renouvellement de la Convention de service comptable et financier (CSCF)

Instaurée en 2007 en partenariat avec la Direction générale des finances publiques, la CSFC a pour mission d'optimiser les circuits comptables et financiers, afin de garantir une gestion publique locale efficace, fiable et sécurisée. En 2025, la convention a été mise à jour. Elle s'articule autour de 5 axes et 13 actions, couvrant notamment les domaines des recettes, des dépenses, de la dématérialisation, du patrimoine ou encore du plan de continuité de service. La CSFC 2026-2028 a été officiellement signée en mars 2026.



Un délai global de paiement qui raccourcit

Un délai global de paiement en amélioration sur l'année 2025, à 19 jours contre 21 en 2024. Le délai global de paiement correspond au temps nécessaire pour traiter une facture. Il s'écoule entre la réception de la facture déposée dans Chorus et le mandatement réalisé par la Paierie départementale au profit du créancier. Ce délai ne doit pas dépasser 30 jours, répartis comme suit : 20 jours pour le Département, 10 jours pour la Paierie départementale. Le non respect de ce délai expose la collectivité à des paiements d'intérêts moratoires.

Contrôle comptable et financier de la Chambre régionale des comptes

L'année 2025 a également été marquée par la participation du Département au contrôle quinquennal conduit par la Chambre régionale des comptes. La direction des Finances a été fortement mobilisée à cette occasion, notamment à travers la rédaction de notes explicatives, la transmission de nombreux documents et la participation à différents entretiens. Ce contrôle vise à garantir la régularité des comptes et permettra, à la suite de l'analyse des recommandations formulées, de renforcer l'efficacité et la qualité des services. Le rapport officiel présentant ces recommandations sera ultérieurement mis à disposition pour consultation.

CONTRÔLE DE GESTION

Chiffres clés

- 196 indicateurs créés
- 91 risques analysés
- 3 000 heures de développement
- 49 tableaux de bord mensuels en place

Un pilotage financier renforcé

Le contrôle de gestion a renforcé le pilotage financier du Département. Il est intervenu sur toutes les phases budgétaires : élaboration du budget primitif (BP), ajustements du budget supplémentaire (BS), analyse du compte administratif (CA), révision du plan pluri-annuel d'investissement (PPI), suivi de la consommation et prospective. Une revue mensuelle a structuré le suivi fonctionnement / investissement. Par ailleurs, une opération de réallocation des crédits a été conduite pour optimiser l'emploi des ressources du Département afin d'assurer la bonne exécution du budget dans un contexte financier en tension.

La data visualisation au service du pilotage métier

Dans le cadre de la stratégie numérique départementale, le pilotage métier a été consolidé par un recours accru à la data visualisation. Des tableaux de bord sous Power BI, la reprise des archives sur l'application DigDash et des outils cartographiques ont enrichi les suivis du Département. Le service s'est concentré sur la mise en place de tableaux de bord pour les métiers transversaux, à savoir juridique, protection des données (DPO), achats, clauses sociales et finances. La cartographie comptable a été renforcée et le déploiement de DigDash a été acté après le comité Data.

Sécurisation du Département

Dans le cadre du renforcement de la sécurité interne du Département, la mission 2025 prévoit la mise en place d'une cartographie des risques, en application de l'article 17 de la loi n° 2016 1691. Une action de sensibilisation des agents a été conduite afin d'ancrer la culture du contrôle interne. La première cartographie, centrée sur les métiers transversaux du Secrétariat général, a permis d'identifier 91 risques et de formaliser des plans d'actions destinés à les maîtriser et à renforcer la protection de la collectivité.

Mission déléguée à la protection des données

L'année 2025 constitue une étape structurante pour la mission déléguée à la protection des données, avec la mise en place d'une nouvelle organisation renforçant son positionnement stratégique et son efficacité opérationnelle. L'action a principalement porté sur l'accompagnement des services dans leur conformité au règlement général sur la protection des données (RGPD) : 212 sollicitations ont été traitées, majoritairement à l'initiative des directions, illustrant une démarche proactive de prévention des risques.

La conformité a été consolidée par l'actualisation du registre des traitements, enrichi de 8 nouvelles activités, et la réalisation de 7 analyses d'impact sur des domaines sensibles. Les avis formulés ont été suivis à 98 %. Les délais de réponse ont été maîtrisés, avec une moyenne de 7 jours. Enfin, 171 agents ont été sensibilisés. Ces actions contribuent à la protection des droits des personnes, à la sécurisation juridique et à la maîtrise des risques.

AFFAIRES JURIDIQUES ET ACHATS PUBLICS

Chiffres clés

- 53 procédures d'achat lancées : 23 formalisées, 22 adaptées et 8 sans publicité ni mise en concurrence
- 112 marchés notifiés : 64 de travaux, 37 de services et 11 de fournitures
- 23 118 heures d'insertion ont été suivies
- Assurances (137 dossiers de sinistres) : 59 en flotte automobile, 35 en responsabilité civile, 43 en dommages aux biens
- 36 contentieux dont 30 contentieux gagnés
- 164 dossiers en conseil juridique



La passation des achats est passée à la « démat »

Depuis le 1er janvier 2025, grâce à un travail collaboratif avec la direction de la Transformation numérique, l'ensemble du processus de passation des achats est dématérialisé. L'objectif à terme : gagner du temps sur les formalités administratives pour en consacrer davantage à l'efficacité de l'achat public. Une communication auprès des opérateurs économiques a été établie pour accompagner notamment les petites et moyennes entreprises.

Un séminaire sur l'achat public socialement responsable au Département

Le 5 juin, le service Achats et commande publique, appuyé par le pôle Cohésion sociale et solidarité, a organisé un séminaire sur l'achat public socialement responsable. Étaient conviés : les maîtres d'ouvrage du Département, les acteurs de l'insertion par l'activité économique et diverses organisations représentant les entreprises. L'occasion de rappeler que la commande publique est un véritable levier d'insertion et qu'il faudra être au rendez-vous pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030.

La publication d'un guide du sourcing

Le « sourcing » recouvre l'ensemble des actions menées par l'acheteur, préalablement au lancement d'une procédure de marché public, afin d'identifier les candidats susceptibles de répondre le plus justement aux besoins des services prescripteurs. Le service Achats et commande publique a rédigé un guide du sourcing. Ce document, disponible sur le site intranet du département, est composé de 11 fiches thématiques. On y retrouve des conseils pour effectuer une démarche de sourcing conforme au cadre réglementaire, des modèles de mails, d'invitation... Le guide est accompagné d'une boîte à outils qui se compose d'une présentation du Département, d'arguments pour convaincre les entreprises de répondre à ses marchés, d'un questionnaire type et d'une proposition de synthèse de la phase de sourcing des agents. Il est le fruit d'un travail de service à vocation transversale pour la collectivité.

Une nouvelle page internet pour les marchés publics

Le Département a mis à jour sa page internet relative aux marchés publics. Celle-ci est désormais composée de rubriques ayant pour objectif de rendre plus accessible la commande publique départementale : tutos pour utiliser le profil acheteur, explications des modalités d'attribution, principales pièces à fournir, seuils de publicité, procédures, programmation, dématérialisation, considérations sociales et environnementales, prix, paiement et glossaire.



Gestion d'une nouvelle salle pour les réunions institutionnelles

À l'issue de la réhabilitation de l'ancienne chapelle du site Saint-Louis, le service Relation citoyenne et moyens généraux a pris en charge la gestion des réservations mais aussi la logistique de la salle : mise en place, approvisionnement, service éventuel et gestion de la sonorisation et de la projection.

Réaménagement des locaux

Le service Insertion a emménagé dans des locaux modulaires sur le site Fangerots à Gap. À cette occasion, 17 postes de travail ont été mis en place sur le site. 10 postes d'agents de la direction de l'Aménagement territorial ont également été aménagés. 6 classes du collège Centre de Gap ont été déplacées dans des locaux modulaires pour la durée des travaux.

RELATION CITOYENNE ET MOYENS GÉNÉRAUX

- Dépenses d'investissement : 120 119 €
- Dépenses de fonctionnement : 255 273 €

Chiffres clés

- 37 533 courriers affranchis (74 319 €)
- 11 963 usagers accueillis
- 13 512 appels téléphoniques traités

COMMUNICATION

- Dépenses de fonctionnement : 380 000 €

Chiffres clés

- 272 677 visites du site hautes-alpes.fr
- Facebook : 20500 followers (+ 2200)
- Instagram : 6850 followers (+ 1300)

2025, c'est aussi :

Le Département s'est doté d'une page sur le réseau social LinkedIn. Cette présence lui permet de travailler la marque employeur sur un réseau désormais essentiel pour attirer des talents, de valoriser son action auprès d'un public qualifié, d'expliquer et légitimer ses politiques mais aussi de mobiliser les agents et les élus comme ambassadeurs.

Une étude de lectorat du magazine « Hautes-Alpes le mag » a montré l'attachement des Haut-Alpins à cette publication gratuite distribuée quatre fois par an avec 49 000 lecteurs réguliers dont 60 % disent lire chaque numéro.

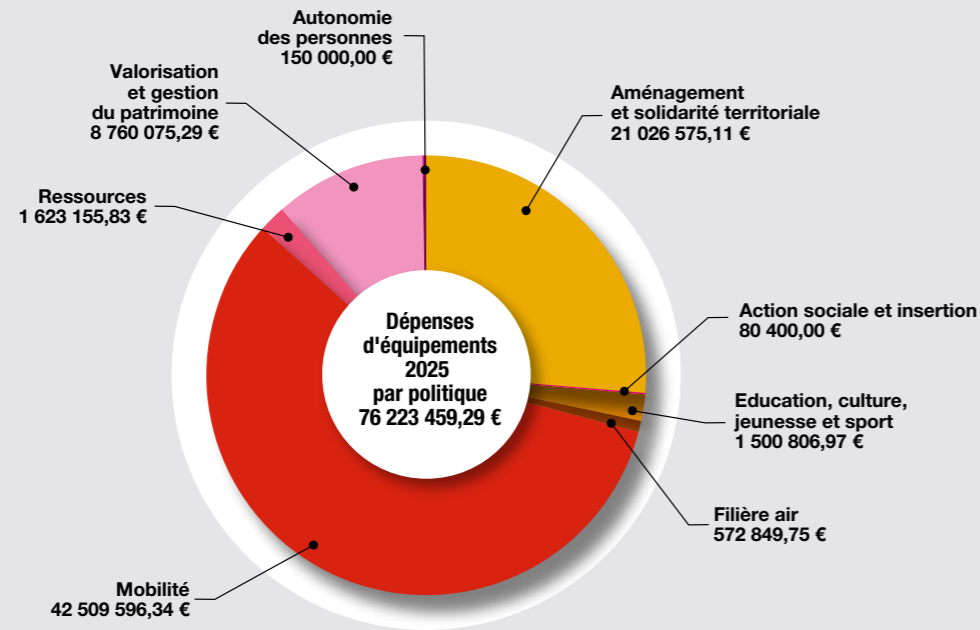
Une campagne de recrutement réussie

Les assistants familiaux jouent un rôle essentiel en accueillant à leur domicile des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance. Comme de nombreux départements, les Hautes Alpes sont confrontées à une forte tension sur le dispositif d'accueil familial et la collectivité a engagé une campagne de recrutement. Objectifs : clarifier et mobiliser en rendant lisible un métier dont l'intitulé est peu évocateur et en valorisant le rôle humain de « famille d'accueil ». En décembre, la campagne s'est déployée dans la presse quotidienne, en radio et télévision, en affichage urbain à Gap et Briançon, et très largement sur les réseaux sociaux. Elle a attiré l'attention à travers l'émotion juste et la sincérité. Le graphisme et les messages sortaient des codes institutionnels classiques. Résultat : alors que sur l'ensemble de l'année 2025, 6 réunions d'informations avaient réuni 17 participants, 5 réunions ont déjà été organisées entre janvier et mars 2026 avec 41 participants. 12 demandes d'agrément étaient en cours sur ce premier trimestre contre 12 pour toute l'année 2025.

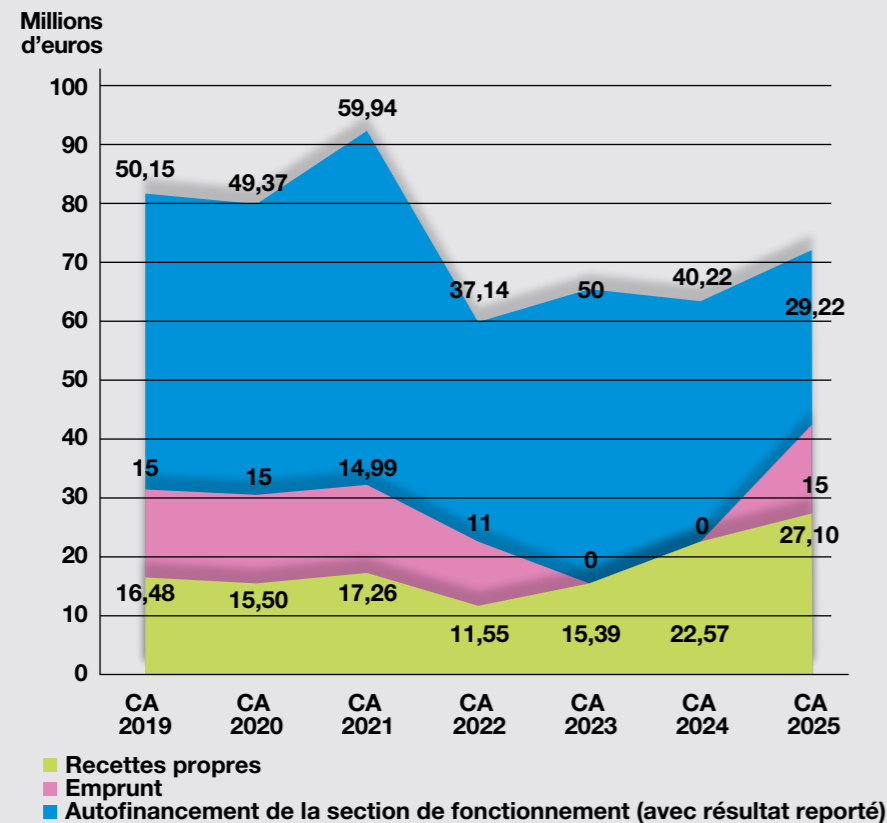


BILAN FINANCIER

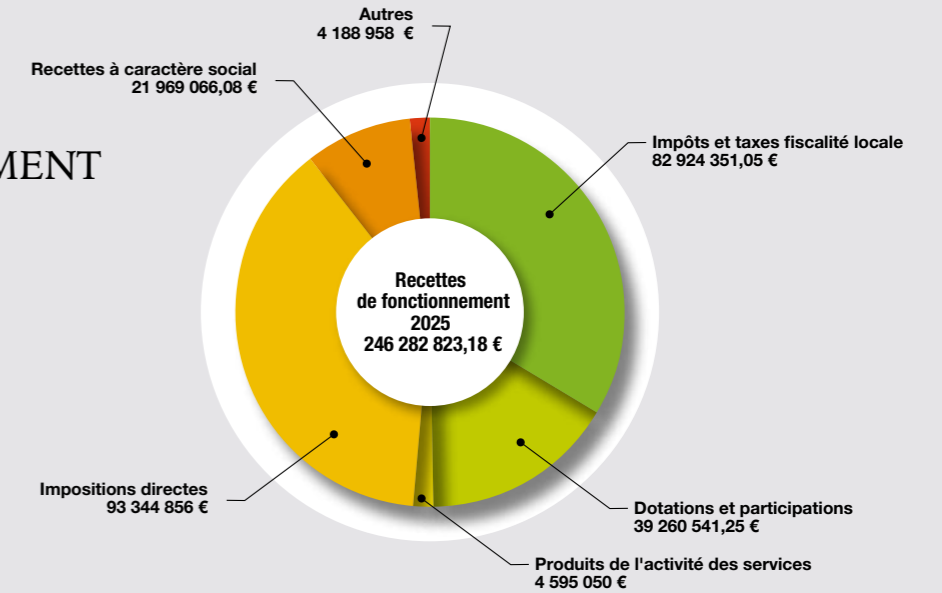
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT PAR POLITIQUE



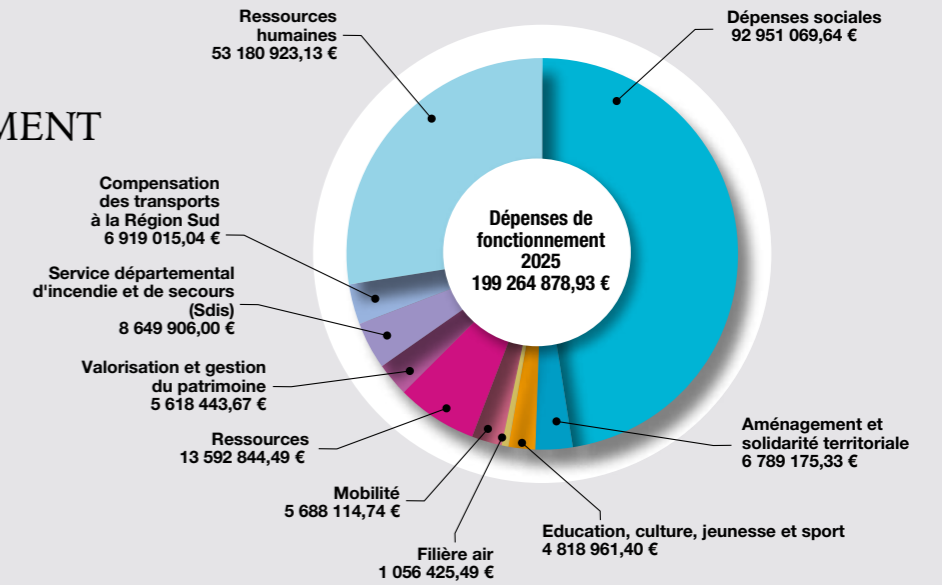
FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (ÉVOLUTION DEPUIS 2019)



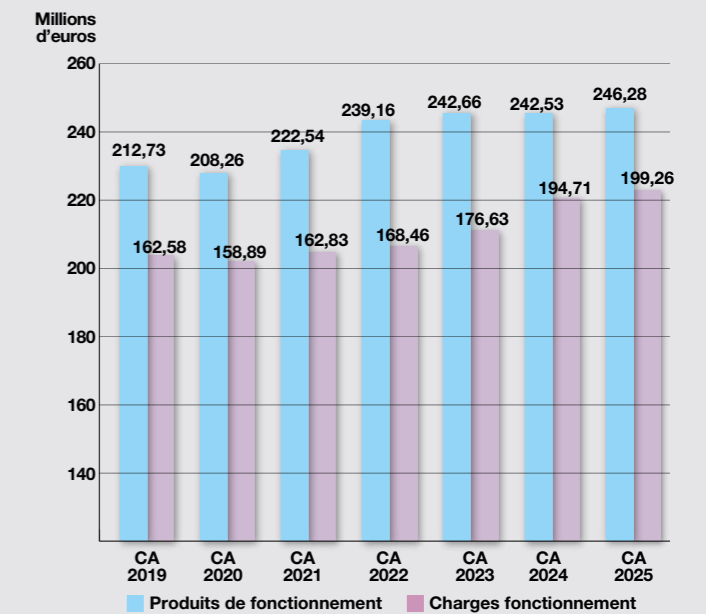
STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUE

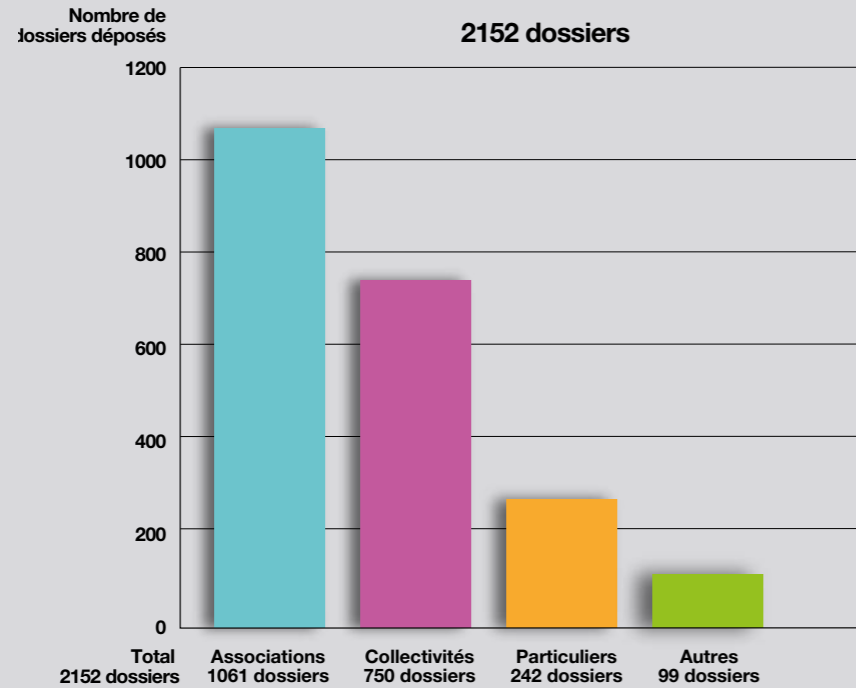


CHARGES ET PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (ÉVOLUTION DEPUIS 2019)



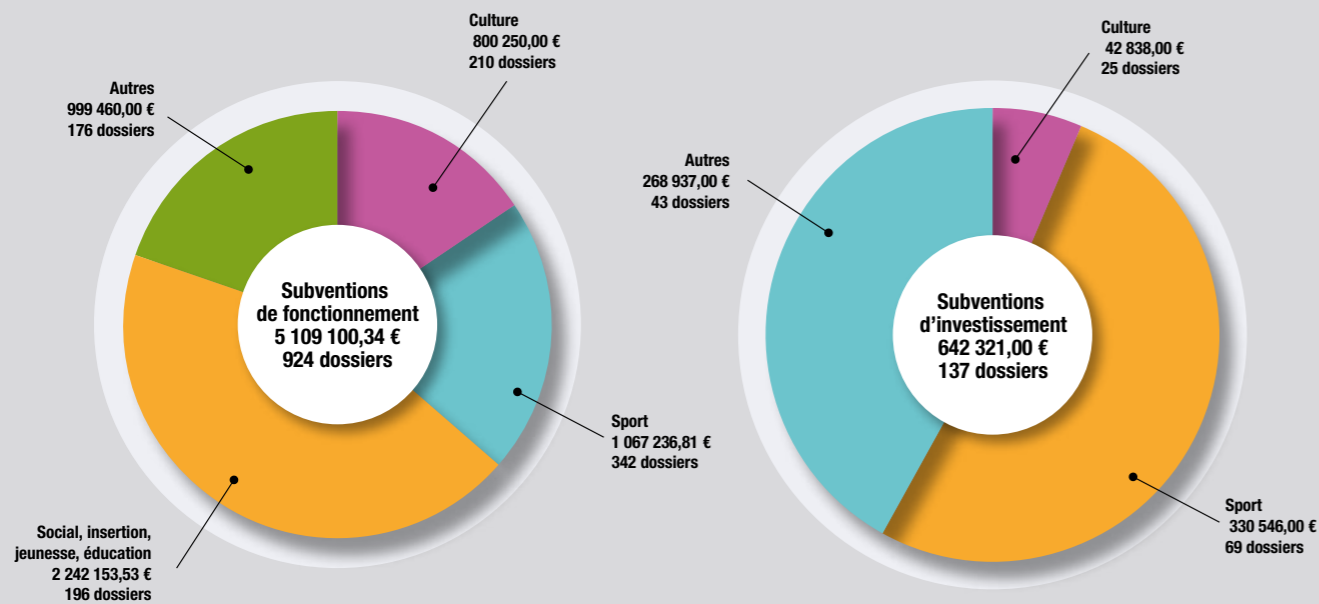
AIDES AUX TIERS

OPÉRATIONS QUI ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE SUBVENTION 2152 dossiers votés dont :

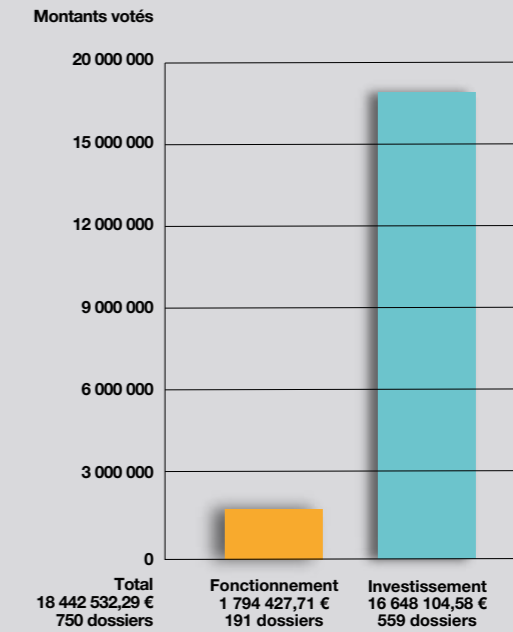


ASSOCIATIONS

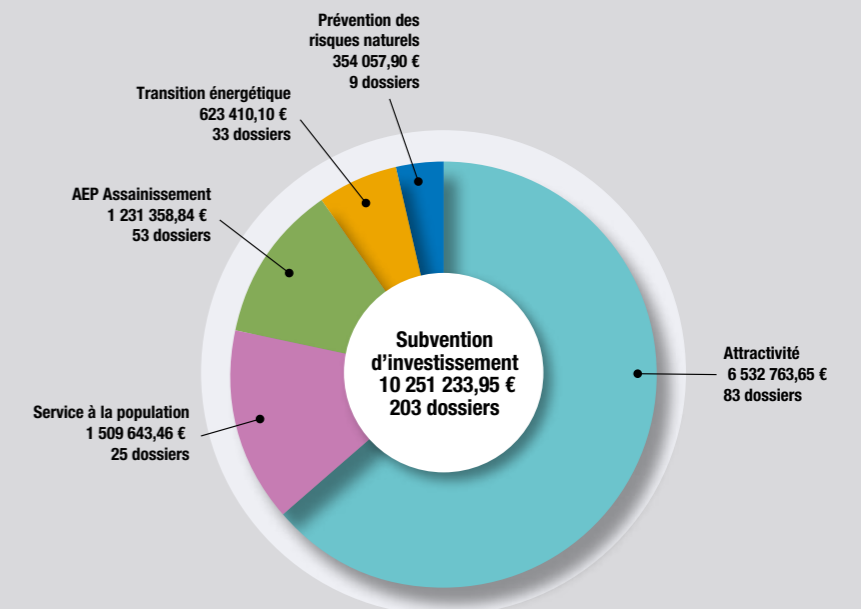
Détail des subventions accordées aux associations selon leur objet



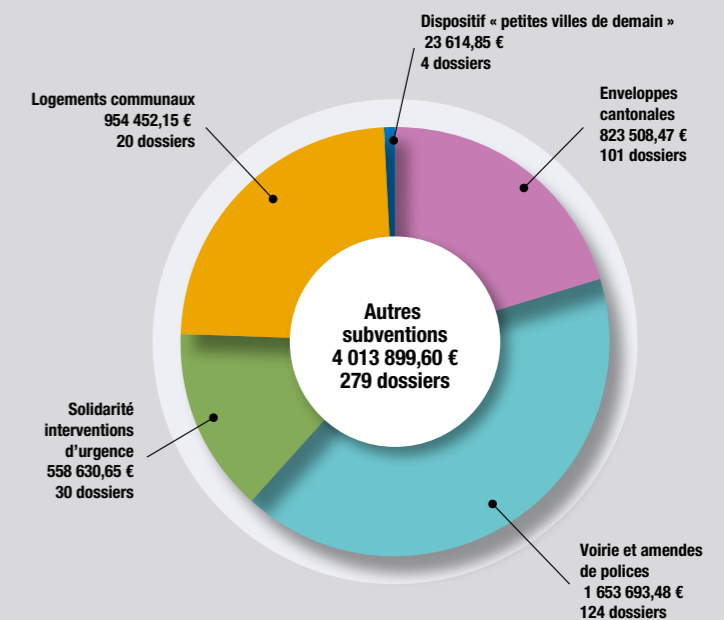
COLLECTIVITÉS Détail des montants de subventions votées



COLLECTIVITÉS Détail des subventions d'investissement



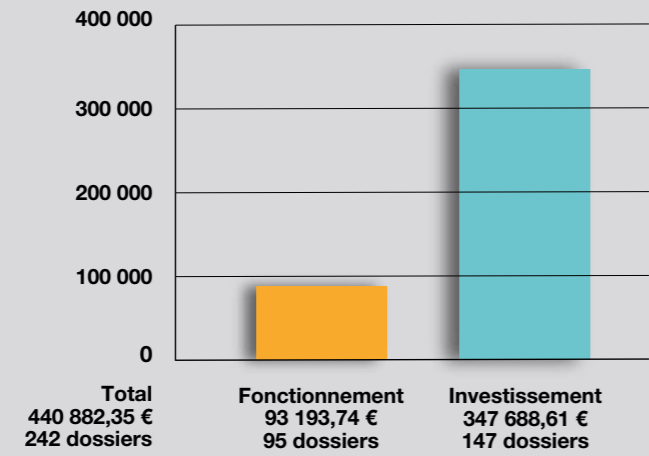
COLLECTIVITÉS Autres subventions d'investissement accordées aux collectivités



AIDES AUX TIERS

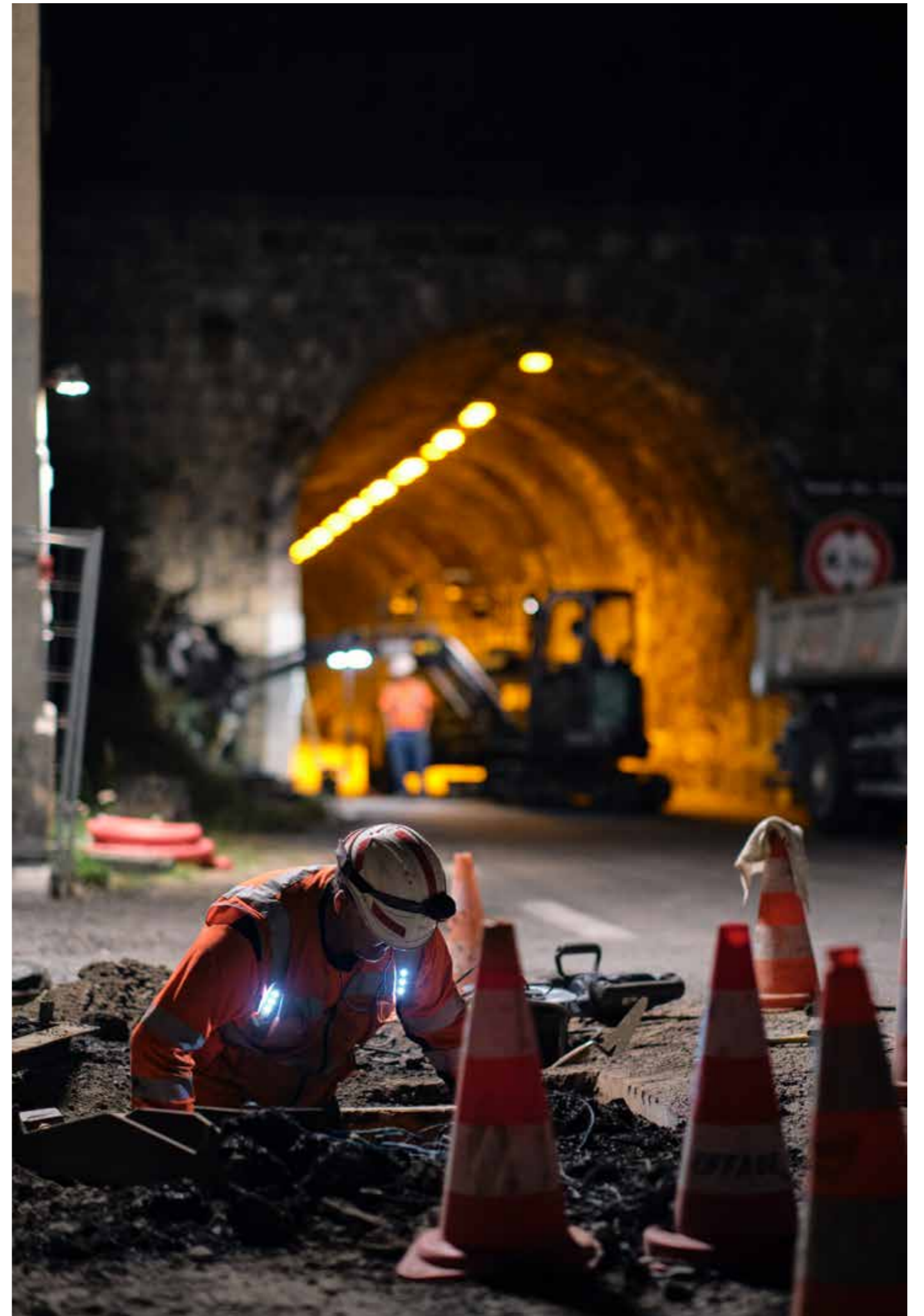
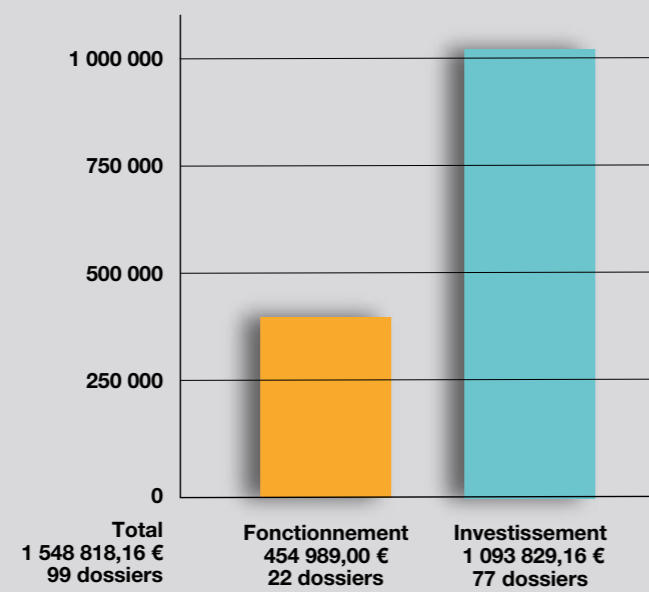
PARTICULIERS

Détail des subventions accordées



AUTRES (ENTREPRISES AGRICOLES, FORESTIÈRES...)

Détail des subventions accordées





Hautes-Alpes

le département

Département des Hautes-Alpes

Hôtel du Département
Place Saint Arnoux - CS 66005
05008 Gap Cedex

Tél. 04 92 40 38 00

[hautes-alpes.fr](https://www.hautes-alpes.fr)

